N°103

In fine - Holbach

AVERTISSEMENT

2 nov. 1775

DE

L'ASSEMBLÉE-GÉNÉRALE

DU CLERGÉ DE FRANCE,

Tenue à Paris, par permiſſion du Roi, en 1775,

AUX FIDELES DE CE ROYAUME.

Sur les avantages de la Religion Chrétienne, & les effets pernicieux de l'Incrédulité.

A PARIS,
De l'Imprimerie de *GUILLAUME DESPREZ*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France.

M. DCC. LXXV.

AVERTISSEMENT

DE

L'ASSEMBLÉE-GÉNÉRALE

DU CLERGÉ DE FRANCE,

Tenue à Paris, par permiſſion du Roi, en 1775,

AUX FIDELES DE CE ROYAUME.

Sur les avantages de la Religion Chrétienne, & les effets pernicieux de l'Incrédulité.

IL étoit prédit de JÉSUS-CHRIST par les anciens Oracles, & par celui qui fut prononcé quelques jours après ſa naiſſance, qu'il ſeroit (1) *un ſigne de contradiction.* Sa vie publique toujours traverſée, ſa mort ſanglante & ignominieuſe, ont véri-

(1) Ecce poſitus eſt hîc.... in ſignum cui contradicetur. *Luc.* 2, 34.

fié cette prophétie. Mais ce n'étoit pas ſeulement dans ſa Perſonne qu'il devoit trouver des contradicteurs, c'étoit auſſi dans ſa Religion.

Deux Religions, fort différentes l'une de l'autre, déja établies ſur la terre avant la publication de l'Evangile, l'attaquerent avec fureur : le Judaïſme, divin dans ſon origine, mais qui ne voulut pas comprendre que ſon terme avoit été marqué, & qu'il n'étoit que la préparation d'une Loi plus ſainte, plus étendue, plus durable : le Paganiſme, fabuleux dans ſes titres, inſenſé dans ſes dogmes, odieux & mépriſable dans ſon culte, mais qui n'en étoit que plus ardent à maintenir par la violence, ce qu'il ne pouvoit défendre par la raiſon. Du ſein même du Chriſtianiſme ſortirent des Religions nouvelles, qui portoient ſon nom, mais qu'il n'avouoit pas, les héréſies ; ces productions de l'orgueil humain, qui veut bien ſe ſoumettre à la parole de Dieu, mais à condition de l'interpréter à ſon gré. Enfin le faux Prophete de l'Arabie, ennemi tout à la fois, des Idolâtres, des Juifs & des Chrétiens, retenant de l'idolâtrie l'amour des voluptés ſenſuelles, du Judaïſme, la Circonciſion, du Chriſtianiſme, les louanges de Jéſus-Chriſt & de ſa ſainte Mere, oppoſa l'Alcoran à nos Livres ſacrés.

Telles ont été long-temps, Nos TRÈS-CHERS FRERES, les ſeules contradictions que le Chriſtianiſme eut à ſoutenir. Mais Dieu réſervoit ſes Miniſtres à de nouveaux combats. Il a permis qu'une conjuration ſans exemple s'élevât de nos jours contre le Seigneur & contre ſon Chriſt. Ce n'eſt pas ici la Divinité qu'on multiplie & qu'on défigure ; l'Athéïſme

veut l'anéantir : ce n'eſt pas l'accompliſſement des prophéties, dans la perſonne de Jéſus-Chriſt, qu'on conteſte ; l'Incrédulité rejette avec mépris toute prédiction, de même que tout miracle : ce n'eſt pas un troiſieme Légiſlateur, qu'on place dans la Religion au-deſſus de Moïſe & de Jéſus-Chriſt ; quiconque a parlé comme envoyé de Dieu, quelles que ſoient les preuves de ſa miſſion, eſt traité d'impoſteur : ce n'eſt pas le texte, ni le ſens de la révélation qu'on altere ; une raiſon ſuperbe n'admet pas de révélation : en un mot, il ne s'agit pas de ſavoir, ſi parmi toutes les Religions, celle de Jéſus-Chriſt, profeſſée dans l'Egliſe Catholique, eſt la véritable ; l'impiété demande s'il y en a une qui le ſoit, & répond qu'il ne peut y en avoir.

Dans les ſiecles précédents il y a eu quelquefois des impies, mais ſans parti & ſans ſuite ; il y a eu des Livres qui enſeignoient l'impiété, mais obſcurs & en très-petit nombre. Aujourd'hui les Incrédules forment une Secte, diviſée, comme cela devoit être, dans les objets de ſa croyance, unie dans la révolte contre l'autorité d'une révélation. Il n'eſt pas de reſſorts qu'elle ne faſſe mouvoir pour s'affermir & ſe perpétuer. Les ouvrages qu'elle ne ceſſe de publier depuis bien des années, écrits dans une langue familiere à tous les Lecteurs, reproduits ſous mille formes différentes, diſtribués avec une rapidité qui franchit toutes les barrieres, répandent à grands flots dans ce Royaume, le poiſon dont ils ſont remplis.

Il a donc fallu que les Miniſtres de la Religion, ſans perdre de vue ſes autres ennemis, s'appliquaſſent particuliérement à la défendre contre les Incrédules.

Triſte néceſſité, qui ramene aux premiers éléments de la parole de Dieu, aux preuves fondamentales de la Religion, des hommes qui devroient en connoître aſſez la vérité, pour n'avoir plus beſoin de cette inſtruction! Ce reproche, N. T. C. F., ne s'étend pas ſur tous ceux à qui cet Avertiſſement eſt adreſſé. Notre miniſtere eſt redevable à tous, aux Incrédules pour les convaincre, aux eſprits chancelants & irréſolus pour les fixer, aux ignorants pour les éclairer, aux ames pieuſes pour les édifier & les encourager. Une inſtruction commune peut réunir ces différents devoirs: & ſi Dieu daigne écouter nos vœux & bénir nos travaux, les mêmes paroles, deſtinées à nourrir & à conſoler la piété, ſerviront à rétablir, ou à fortifier la Foi.

Nous n'entreprendrons pas une diſcuſſion approfondie des preuves de la Religion, & des difficultés que ſes Adverſaires lui oppoſent. Combien de fois ces preuves & ces objections n'ont-elles pas été diſcutées? Ce n'eſt pas que nous craignions de redire ce qui a été dit avant nous. Les Ecrivains incrédules n'ont pas cette crainte: copiſtes les uns des autres, ils nous obligent, par les mêmes attaques, à renouveller les mêmes défenſes. Il ſeroit difficile de rien dire d'abſolument nouveau dans la matiere que nous traitons: il n'eſt pas permis de le tenter. La Religion n'a beſoin, pour demeurer invincible, que de conſerver ſon antique & majeſtueuſe ſimplicité. Des ornements empruntés la défigurent, au lieu de l'embellir. Elle n'admet de nouveautés que dans la maniere de s'expliquer, jamais dans le fond des choſes. C'eſt ſans nous

écarter de cet esprit, que nous vous offrons une exposition fidele des avantages que la Religion Chrétienne procure aux hommes, & que l'Incrédulité leur ravit. La vérité de l'Evangile & sa divinité ne sont jamais mieux apperçues qu'en goutant tout ce qu'il a d'aimable ; & la juste mesure de notre horreur pour l'Incrédulité, est celle des sentiments qui doivent nous attacher au Christianisme. Car le Seigneur, notre Dieu, est un Dieu qui enseigne des choses utiles. (1) *Ego Dominus Deus tuus docens te utilia.* C'est déja un égarement inexcusable que de rejetter son témoignage : mais le comble de l'aveuglement est de s'opiniâtrer à ne pas y croire, pour se rendre aussi malheureux que coupable.

Avantages que la Religion Chrétienne procure aux hommes, & que l'Incrédulité leur ravit.

I. Avantage.

Le repos de l'esprit humain dans la connoissance de la vérité.

LE PREMIER AVANTAGE que la Religion révélée devoit procurer aux hommes, étoit la connoissance certaine & facile de la vérité. Certaine, pour calmer les inquiétudes de leur esprit ; facile, pour leur épargner des travaux, dont la plupart des hommes sont incapables. Ce repos de l'esprit humain, dans la vérité qu'il connoît, n'est pas toujours également précieux. Il est des vérités qui n'intéressent, ni le bonheur, ni la vertu. Et toutefois demandez aux amateurs des Sciences abstraites quels charmes elles ont pour eux : ils vous répondront, qu'absorbés dans la méditation des vérités qu'ils y découvrent avec évidence, ils ne regrettent, ni n'envient tout autre sujet de contentement & de joie. Tant l'amour de la vérité a de

(1) *Isaïæ*, 48, 17.

force ! Tant la vue en eſt délicieuſe à l'homme, né pour la connoître !

Mais des vérités inacceſſibles à la plupart des hommes, & dont l'utilité eſt ſi bornée, ne rempliſſoient, ni les deſirs de leur cœur, ni la deſtination de leur intelligence. Ce double caractere étoit réſervé aux dogmes enſeignés par le Chriſtianiſme. L'homme ſe demande à lui-même, d'où viens-je ? & qui m'a mis ſur cette terre que j'habite ? Le Chriſtianiſme lui répond : Dieu vous a tiré du néant. Il eſt le Créateur de tout ce qui exiſte ; il en eſt le conſervateur. Sa providence attentive veille ſur vous & ſur tous les êtres qu'il a créés. L'homme dit, au dedans de ſoi : Qui ſuis-je ? Le Chriſtianiſme l'aſſure, qu'il eſt un compoſé d'ame & de corps ; d'un corps tiré de la pouſſiere, & qui doit y retourner ; d'une ame immédiatement ſortie des mains de Dieu, ſimple & indiviſible dans ſa nature, libre dans les actes de ſa volonté, immortelle dans ſa durée. L'homme eſt étonné des contrariétés qu'il éprouve, du mêlange qu'il ſent en lui, de grandeur & de foibleſſe, de ſentiments de vertu, & de penchants pour le mal. La Religion Chrétienne lui enſeigne qu'enfant d'un pere coupable, ſouillé dans ſon origine, il a perdu les privileges de ſon premier état, & qu'il eſt devenu ſujet à toutes les ſuites du péché. Elle ajoute que Dieu, touché des miſeres humaines, a envoyé ſon propre Fils ſur la terre, pour être le Libérateur & le Sauveur du genre humain. Elle explique tous les moyens que cet Homme-Dieu a laiſſés à ſes Diſciples pour expier le péché, pour rentrer, ou s'affermir dans les ſentiers de

la juſtice, pour rendre à Dieu le culte le plus pur & le plus digne de lui. Et afin que l'homme s'occupe de l'avenir, comme du préſent & du paſſé, elle lui annonce le jugement particulier de Dieu, qui ſuivra notre mort; le jugement dernier qui raſſemblera tous les hommes devant ſon Tribunal; la réunion de leur ame & de leur corps, pour ne plus être ſéparés; une éternité de bonheur pour les juſtes, & de ſupplices pour les méchants.

Ces objets ſont aſſez grands, ſans doute, pour exciter toute l'attention de notre eſprit. S'ils nous étoient offerts ſous des apparences douteuſes, encore ſeroit-il juſte de travailler ſans relâche à éclaircir ces doutes, & de n'abandonner cette recherche que dans l'impoſſibilité d'y réuſſir. Si la connoiſſance de ces vérités ſublimes étoit l'apanage du ſavoir & du génie, le fruit de continuelles lectures & de réflexions profondes, elle ne ſeroit jamais trop achetée par quiconque pourroit y prétendre. Ce ſeroit la plus noble prérogative des rares talents, & le plus digne prix des travaux de toute notre vie. Mais Dieu avoit, pour notre inſtruction, des vues plus conformes à ſa propre grandeur, & plus utiles à l'homme.

D'une part, il a voulu que les dogmes, dont la connoiſſance nous étoit néceſſaire, euſſent toute la certitude que l'eſprit humain peut déſirer: dans quelques-uns, qui ſervent de fondement à la révélation, la certitude du raiſonnement & de l'évidence; dans la révélation & ſes myſteres, la certitude de témoignage, & d'un témoignage ſouverainement infaillible. Que Dieu ait parlé par la bouche de Moïſe, par celle

de Jéſus-Chriſt & de ſes Apôtres, ce ſont des faits auſſi certains que tout ce qu'il y a parmi les hommes de plus conſtant & de mieux atteſté. Que le langage de Dieu ſoit eſſentiellement véridique, en ſorte que l'erreur involontaire ne puiſſe pas y trouver plus de place que le menſonge, c'eſt ce qui n'a pas beſoin de preuve, lorſqu'on convient qu'il y a un Dieu.

D'autre part, il n'a pas voulu concentrer dans un petit nombre d'hommes la connoiſſance certaine de ſa révélation, & des vérités qu'elle enſeigne ; elle les regarde tous, ſans diſtinction d'âges, d'états, de travaux, de ſavoir & de talents. Auſſi a-t-il pris, pour nous inſtruire, la plus facile & la plus abrégée de toutes les voies, celle de l'autorité ; voie proportionnée aux eſprits vulgaires, fondée, à leur égard, ſur le ſentiment de leur foibleſſe, & ſur la conviction où ils doivent être, que Dieu ne leur en a pas refuſé le ſupplément ; voie néceſſaire à tant d'hommes, dont les jours ſont remplis par les occupations indiſpenſables de cette vie ; voie également déſirable pour les génies plus forts & pour les Savants ; elle fixe leurs doutes ; elle les raſſure contre leurs propres illuſions, ou contre celles d'autrui.

Ici, N. T. C. F., vous devez obſerver une différence eſſentielle entre l'Egliſe Catholique & les Sectes Chrétiennes qui en ſont ſéparées. Vos freres errants partagent avec vous la facilité de connoître les preuves générales des deux révélations, celle de Moïſe & celle de Jéſus-Chriſt : ces preuves ſont ſenſibles ; la moindre attention ſuffit pour en comprendre la ſolidité. Mais les héréſies, établiſſant tout Chrétien juge

ſuprême de ſa croyance, ſubſtituant la voie de diſcuſſion à celle d'autorité, ne laiſſent plus à leurs Sectateurs, qu'une perſuaſion purement humaine, même à l'égard de la révélation & des vérités qu'ils y adoptent : au lieu que l'Egliſe Catholique, conſervant l'eſprit entier du Chriſtianiſme, comme elle en a retenu l'étendue & la ſucceſſion, diſpenſe avec juſtice ſes enfants d'un examen au-deſſus de leurs forces, & leur tranſmet les Oracles divins par une autorité viſible, la plus grande qu'il y ait dans l'Univers.

La Foi Chrétienne eſt donc le repos de l'eſprit humain dans la connoiſſance des vérités importantes. (1) *Plus de curioſité après Jéſus-Chriſt, plus de recherches après l'Evangile.* Dieu s'eſt chargé lui-même de notre inſtruction : il nous en a épargné les peines & les dangers, & nous en a laiſſé tous les avantages.

Nos Myſteres n'ont pas cette clarté qui en découvre la nature. Mais l'homme eſt bien injuſte & bien ennemi de lui-même, ſi ce défaut de clarté trouble le tranquille acquieſcement qu'il doit aux vérités révélées. On lui a dit mille fois, que Dieu a été le maître d'étendre, ou de reſſerrer le cercle de ſes connoiſſances, & qu'il n'a pas droit de ſe plaindre des bornes qu'il leur a tracées. Voudroit-il qu'en reculant ces bornes, Dieu l'eût dépouillé en tout, ou en partie, du mérite de ſon obéiſſance & de ſa foi ? Y en a-t-il beaucoup à croire, même ſur la parole de Dieu, ce qu'on voit d'ailleurs avec évidence ? Au contraire

(1) *Tertull.*

quel plus parfait ſacrifice de l'eſprit humain à la ſouveraine vérité, que de lui ſoumettre aveuglément ſes doutes, ſes difficultés, ſes répugnances?

Et qu'importe à l'homme de pénétrer le fond des Myſteres, dont la réalité ne peut lui être douteuſe? Il les voit ſous le rapport le plus touchant, & le ſeul qui l'intéreſſe ici bas. Les biens ineffables qu'il a reçus, ou qu'il eſpere dans l'ordre du ſalut, tiennent par des nœuds indiſſolubles à la Trinité, à l'Incarnation, à la mort du Fils de Dieu ſur une Croix, à l'Euchariſtie. De ces mêmes dogmes naiſſent les plus pures, les plus héroïques vertus du Chriſtianiſme. C'eſt en ſavoir aſſez ſur les Myſteres, que de les connoître ſous ces rapports. La curioſité de l'homme n'a plus d'objet légitime : il n'en reſte qu'à ſa reconnoiſſance & à ſa fidélité. Le temps viendra, où les nuages qui lui cachent la nature de nos Myſteres, ſeront diſſipés : ce ſera celui, non des épreuves & du mérite, mais de la jouiſſance & de la parfaite félicité. Alors il verra Dieu face à face, & dans l'eſſence divine manifeſtée à ſes yeux, il connoîtra clairement les Myſteres qu'il aura crus, ſans les comprendre. Tel eſt l'ordre établi par la ſageſſe & la juſtice de Dieu. La Foi précede ſur la terre; *l'intelligence* (1) la remplace, & la couronne dans le Ciel. Mais en attendant cette plénitude de lumieres, celles de la révélation, quoique mêlées de ténebres, ſuffiſent au repos de l'eſprit humain.

Ce repos eſt perdu pour l'homme, ſéduit par les

(1) *S. Aug. Lib. de utilitate credendi, & aliàs.*

leçons de l'incrédulité : il a renoncé à la révélation. Où retrouvera-t-il l'appui qu'elle lui prêtoit? Comment la vérité, celle qui a le plus d'intérêt de connoître, & vers laquelle le cri de ſa conſcience le ramene comme malgré lui, ſe repréſentera-t-elle à ſon eſprit, nous ne diſons pas avec la même certitude & la même facilité que dans la Religion Chrétienne, du moins avec quelque ſtabilité ?

Il eſt vrai que ſa raiſon lui demeure, & nous ne prétendons pas fermer ſes yeux à cette lumiere ; nous ne lui demandons que d'en reconnoître l'uſage légitime & la juſte étendue. S'il avoit bien uſé de ſa raiſon, elle l'auroit retenu ſous l'empire d'une révélation évidemment croyable : s'il l'avoit conſultée ſur ſes forces, il ne lui en attribueroit pas qu'elle déſavoue. C'eſt pour n'avoir connu d'autre guide que la raiſon, & pour s'être flattés qu'il n'y avoit rien de ſi élevé, ni de ſi profond où ſeule elle ne pût les conduire, que des Philoſophes diviſés en tant d'Ecoles différentes, n'ont fait que bégayer ſur l'origine de l'homme, ſur les principes des choſes, ſur la nature du ſouverain bien, ſur la Divinité.

On ne peut pas même comparer l'abus de la raiſon dans un Incrédule, avec celui qu'en ont fait les Philoſophes plus anciens que l'Evangile. Ceux-ci ne connoiſſoient qu'une Religion manifeſtement mépriſable. L'idolâtrie ne pouvoit exercer ſur leur raiſon les droits de cette autorité, qui parle au nom de Dieu ; & s'ils ont eu tort de mettre trop de confiance dans une raiſon ſi foible & ſi bornée, ç'a été du moins dans l'Ecole de Socrate, le plus grand effort de

la ſageſſe humaine, que de ſentir *la néceſſité* d'une lumiere, qui manquoit aux hommes, & de les avertir qu'ils devoient *l'attendre*. (1) Les Incrédules ont au milieu d'eux ce ſecours, mais beaucoup plus précieux, beaucoup plus ſalutaire que Socrate n'avoit oſé l'eſpérer, & n'avoit pu le concevoir. Loin d'en profiter, ils le rejettent : ils s'élevent contre une Religion viſiblement empreinte du ſceau de la Divinité. Ils ont commencé par y croire ; & s'ils ſondoient leur cœur, ils reconnoîtroient que ce n'eſt pas l'amour pur & ſincere de la vérité qui leur a fait abandonner le Chriſtianiſme. Une confiance excluſive dans les lumieres de la raiſon, eſt donc bien plus coupable en eux, que dans les Philoſophes païens. C'eſt le dernier excès de la préſomption, ainſi que de l'ingratitude. Faut-il s'étonner, qu'au lieu du repos qu'ils goutoient dans la docilité de leur foi, cette confiance téméraire ſoit devenue pour eux une ſource inépuiſable de perplexités ?

Tel eſt en effet le partage des Incrédules, le doute & l'incertitude ſur les objets les plus eſſentiels. Les variations ſucceſſives, les contrariétés d'opinions ne ſont pas moins ordinaires parmi eux, qu'elles l'ont été dans les Ecoles philoſophiques du Paganiſme.

---

(1) Neceſſarium eſſe igitur expectare donec quis diſcat quo animo & erga deos & erga homines eſſe oporteat.

Alc. Quandò verò tempus illud erit, Socrates? & quis illud docturus eſt ? lubentiſſimè enim viderem hunc hominem quiſnam ipſe ſit.

Soc. Hic ille eſt nimirùm qui de te curam gerit.....

Alc. Auferat ſive caliginem, ſive quid aliud voluerit ; ita enim me comparavi, ut nihil eorum quæ ille imperaverit ſubterfugiam, quicumque tandem fuerit vir ille, dummodo melior ſim evaſurus..... *Plat. Dial. 2, Alcib.*

Une autorité généralement reconnue, un centre de réunion leur manque également. Ici l'on avoue l'exiſtence de Dieu; mais jamais avec toutes ſes perfections, ni avec tous les droits de ſa ſouveraine puiſſance ſur les êtres diſtingués de lui : là on oſe enſeigner ouvertement l'athéiſme. Quelques-uns conſervent à l'homme une partie des traits de ſa reſſemblance avec Dieu : d'autres ne mettent entre ſon eſpece & celle des animaux, que des différences qui les enveloppent l'une & l'autre dans le même matérialiſme & dans la même mortalité. On en voit qui reſpectent la Loi naturelle & ſes fondements néceſſaires, ſans rendre hommage néanmoins à tous les devoirs qu'elle preſcrit : on en connoît auſſi qui ne prononcent ſon nom & celui du vice & de la vertu, que pour détruire le véritable ſens de ce langage. L'eſprit de doute porté juſqu'à la profeſſion d'un pyrrhoniſme univerſel, n'eſt pas ſans exemple. Il y a preſque autant de ſyſtêmes d'incrédulité, que d'Ecrivains incrédules.

Au milieu de ces incertitudes, que reſte-t-il à l'homme qui ne veut pas croire à l'Evangile? L'oubli continuel de ſoi-même, la jouiſſance aveugle du préſent, ſans porter ſes regards ſur l'avenir. La plupart des Incrédules en ſont là; & le monde eſt peuplé aujourd'hui de prétendus eſprits forts, qui, ſur la grande queſtion de la Religion, n'ont d'autre principe pour la réſoudre, que l'amour effréné de leur liberté. Mais ce n'eſt pas là connoître la vérité; c'eſt la fuir. Cette diſpoſition n'eſt pas un véritable repos de l'eſprit humain; c'eſt une ivreſſe, une léthargie

volontaire, néceſſairement, & plus ou moins interrompue par des réflexions importunes.

Apprenez, par cet exemple, N. T. C. F., à demeurer immobiles dans la Foi. Il en eſt d'elle comme de l'eſpérance chrétienne, que S. Paul compare à (1) *une ancre ferme & sûre*. L'eſpérance ſoutient nos cœurs contre les afflictions de cette vie, contre les pieges & les dangers du monde : la Foi fixe nos eſprits dans la ſoumiſſion aux vérités révélées : ſans l'une, l'homme tombe dans le découragement ; ſans l'autre, il flotte à tout vent de Doctrine : l'eſpérance éteinte, le livre à toutes les attaques du vice ; la foi perdue, l'expoſe à toutes les viciſſitudes de l'erreur.

II. Avantage. *Le ſentiment intérieur de la vertu.*

Vous ne voyez encore que le commencement des maux dont l'incrédulité vous menace. La conſcience a ſon repos, comme l'eſprit a le ſien. Elle en jouit, non-ſeulement par cette douce lumiere que porte avec ſoi la vérité, mais par un ſentiment intérieur, inſéparable de la vertu.

Il eſt honteux pour l'incrédulité moderne de s'être rabaiſſée ſur ce point, comme ſur beaucoup d'autres, au-deſſous d'une philoſophie païenne. On ſait quelles ont été, ſur la vertu, les nobles idées de quelques Philoſophes du Paganiſme. Ils admiroient en elle une beauté indépendante de tout éclat & de tout ornement étranger. Cette beauté, diſoient-ils, captive, par ſes attraits, tout homme qui a les yeux aſſez purs pour la contempler. Il l'aime également,

(1) Quam ſicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam. *Hebr.* 6, 19.

ſoit

ſoit dans les humiliations, ſoit dans les applaudiſſements qu'elle lui attire ; & par la force de cet amour, il ne voudroit pas, quand il le pourroit, *devenir inviſible* (1) pour commettre une action vicieuſe.

Ces idées ſe ſoutenoient mieux dans leurs Diſcours & dans leurs Ecrits que dans leur conduite. Leur paſſion ardente & toujours mal déguiſée pour la gloire, leurs plaintes ameres & leurs emportements, lorſqu'ils ſe croyoient perſécutés pour la vertu, le déſeſpoir de quelques-uns d'entr'eux, qui ont rétracté, abattus ſous le poids de leurs diſgraces, les hommages qu'ils lui avoient juſqu'alors rendus, tout cela prouve que le culte de cette brillante idole n'étoit pas en eux auſſi déſintéreſſé qu'ils le prétendoient. Au fond il ne pouvoit l'être. L'homme ne ſe connoît pas, s'il croit ſe ſuffire à lui-même ; il ne connoît pas la vertu, s'il la cherche ailleurs qu'en Dieu, & s'il n'attend pas de lui ſeul le bonheur qu'elle doit lui procurer.

Mais ce langage, tout défectueux qu'il étoit, condamne les Incrédules de nos jours, qui ſe déclarent pour l'Athéiſme, ou qui, ſans rejetter l'exiſtence de Dieu, enſeignent le Matérialiſme & la mortalité de notre ame. Que deviennent, dans ces deux ſyſtêmes, les titres & les effets de la vertu ? Il eſt d'abord certain que l'Athéiſme les anéantit. Il n'y a plus de vertu pour l'homme dès qu'il ne reconnoît plus de Loi immuable, ni d'ordre éternel, & que le haſard, ou, ce qui revient au même, une fatale néceſſité, a pris à ſes yeux la place d'une intelligence & d'une vo-

(1) *Cicer. de Offic.*

lonté ſouveraine. Ce n'eſt pas une ſimple abſtraction de ſon eſprit qui ſépare par la penſée des objets réellement inſéparables, & qui croit pouvoir raiſonner ſur cette ſéparation imaginaire. C'eſt une excluſion formelle du premier Être, du Légiſlateur univerſel, du Juge ſuprême, & conſéquemment de tous les appuis néceſſaires de la vertu. Alors la différence du juſte & de l'injuſte porte uniquement ſur cette maxime ſi ſouvent répétée dans les Ecrits impies de notre temps, que la vertu conſiſte à faire du bien aux hommes, le vice à leur faire du mal. Maxime dont l'application ne peut être uniforme, ni invariable. Car nos actions, à l'égard des autres hommes, ont une regle ſupérieure à l'utilité ou au préjudice qu'ils y enviſagent pour eux ; & par le changement des circonſtances & des perſonnes, une action de rigueur devient juſte, un bienfait ceſſe d'être louable. D'ailleurs ce principe, le ſeul qui demeure à l'Athée, pour diſtinguer à ſa maniere la vertu du vice, eſt ſubordonné dans ſon ſyſtême à un autre principe, celui de l'intérêt perſonnel. Si ces deux mobiles concourent, ils détermineront l'homme à la même action ; mais s'ils ſe combattent dans ſon cœur, l'Athéiſme ne peut l'obliger à ſacrifier ſon propre bonheur, tel qu'il le conçoit, au deſir de ſervir ſes ſemblables, ou à la crainte de leur nuire.

Ce raiſonnement, dira-t-on, ne prouve rien contre des Incrédules qui avouent l'exiſtence d'un Dieu. Il prouve encore tout, s'ils dépouillent ce Dieu qu'ils reconnoiſſent, de ſes perfections les plus intéreſſantes pour nous. Une Divinité ſans providence, ſans

ſageſſe, ſans juſtice, ſans bonté, n'eſt d'aucun uſage pour l'homme. Il ne lui doit rien, il n'attend rien d'elle. Elle eſt à ſon égard comme ſi elle n'exiſtoit pas. Notre raiſonnement conſerve encore ſa force, ſi les Incrédules, qui admettent un Dieu, repréſentent l'ame humaine comme une matiere organiſée, s'ils aſſujettiſſent tous ſes mouvements aux Loix irréſiſtibles de la deſtinée, s'ils ne remarquent entre la nature de l'homme & celle de la bête, que des nuances qui les diſtinguent, s'ils réduiſent tout notre être à la durée d'une vie paſſagere. Cette horrible doctrine ne pervertit pas moins l'homme qu'elle ne l'avilit. Elle briſe les reſſorts de la vertu; & s'il étoit poſſible qu'elle n'en abolît pas l'exercice, elle en amortiroit le ſentiment.

Tous les Ecrivains incrédules de ces derniers temps n'ont pas mérité les mêmes reproches. Il en eſt de plus attachés à des dogmes, qui ſont les fondements ou les ſuites de la Loi naturelle. Nous ne vous dirons pas, Nos Très-Chers Freres, que ces Déiſtes mitigés forment la claſſe la moins nombreuſe de l'incrédulité. Nous n'emprunterons pas contre eux le témoignage de l'Auteur du Syſtême de la nature. Il les accuſe d'inconſéquence ou de timidité, en ne ſuivant pas leurs propres principes dans toute leur étendue. Nous ne vous dirons pas enfin que parmi ces Auteurs, qui prétendent ne rejetter que la Religion révélée, il n'en eſt aucun qui n'altere & ne défigure la Religion naturelle en des points importants. Nous n'avons pas beſoin de ces réflexions pour vous faire ſentir les avantages ineſtimables de votre foi, & pour

vous montrer tout ce que le ſentiment intérieur de la vertu doit à la Religon Chrétienne. La raiſon, livrée à elle-même, n'a rien de comparable dans ſes plus ſaines maximes, aux enſeignements de la révélation.

Le Chrétien ne chérit pas ſeulement la vertu, parce qu'elle eſt juſte & bonne de ſa nature. Il y aime la volonté de Dieu (1) qui la lui commande; & ſous ce rapport il voit en elle une beauté, que des yeux aveuglés par les ténebres du Paganiſme, n'y avoient pas apperçue. Il ſait, par cette voix qui ſe fait entendre à tous les hommes, que Dieu eſt l'Auteur de la Loi naturelle. Il ajoute, à cette connoiſſance, la certitude inébranlable que lui donne la révélation. Dans un Infidele, les ſentiments de vertu ſont, comme ſaint Auguſtin les nomme, *les derniers traits de l'image de Dieu*, que le péché n'a pas entiérement effacés. Dans le Chrétien, c'eſt cette même image, réformée par la main de Dieu.

La Morale a dans le Chriſtianiſme, avec des devoirs plus étendus, des principes plus exacts, des motifs plus nobles, une onction que ne peut avoir une morale purement humaine. *Venez à moi*, (2) dit Jéſus-Chriſt, *vous tous qui gémiſſez ſous le poids de vos peines, & je vous ſoulagerai. Chargez-vous de mon joug, & vous trouverez le repos de vos ames. Car mon joug eſt doux, & mon fardeau eſt léger.* L'amour adoucit ce fardeau; &, ſans en rien retrancher, il le fait porter avec joie.

---

(1) Hæc eſt voluntas Dei ſanctificatio veſtra. 1 *Theſſal.* 4, 3.
(2) *Matth.* 11, 28, 29, 30.

Le Chrétien ne cherche pas dans les complaiſances ſecretes de l'amour propre, ni dans les louanges des hommes, les conſolations de la vertu; non, qu'il néglige les avertiſſements de ſa conſcience, ou l'édification qu'il doit à ſon prochain; mais attentif à la préſence de Dieu, dont l'œil toujours ouvert éclaire ſes actions, & perce les profonds replis de ſon cœur, il n'a d'autre vue que de lui plaire. Le Tribunal Souverain de ce Juge incorruptible, eſt le ſeul où ſon ſort puiſſe être décidé. Juſques-là (1) *il lui importe peu que les hommes le jugent; mais il ne ſe juge pas lui-même; & quoique ſa conſcience ne lui reproche rien, il ne ſe croit pas juſtifié pour cela.*

Il n'a donc pas la conviction de ſa juſtice; & il ignore juſqu'à un certain point, s'il eſt digne, devant Dieu, d'amour ou de haine. Ce degré d'ignorance & d'incertitude où ſa Religion le laiſſe, exclut une préſomption & une ſécurité qui lui ſeroient funeſtes. Il s'accorde avec une humble & vive confiance qui ſuffit pour établir le calme & pour bannir l'anxiété. Cet état d'une ame Chrétienne l'emporte, ſans comparaiſon, ſur la prétendue tranquillité d'un Philoſophe orgueilleux, toujours occupé de lui-même, & perſuadé que les autres hommes s'en occupent également. L'orgueil, qui eſt le poiſon de la vertu, eſt auſſi le ver rongeur qui en trouble le repos.

Les douceurs de la paix, ſous les Loix du Chriſtianiſme, ne ſont pas, à la vérité, exemptes de traverſes,

(1) Mihi autem pro minimo eſt ut à vobis judicer aut ab humano die; ſed neque meipſum judico. Nihil enim mihi conſcius ſum; ſed non in hoc juſtificatus ſum. 1 *Cor.* 4, 3, 4.

ni d'altérations. Il falloit s'y attendre. La vertu qui s'éprouve, se purifie, & combat encore, ne doit pas être aussi parfaitement heureuse que la vertu triomphante & couronnée. Mais ces intervalles pénibles, dans une ame vertueuse, sont préférables à tous les plaisirs profanes; & les retours de la sérénité paient, avec usure, les amertumes qui les ont précédés. *Je souffre*, (1) disoit S. Paul, *mais je ne suis pas confondu; car je sais à qui je me suis fié, & je suis certain qu'il conservera mon dépôt pour le jour*, où je paroîtrai devant lui. Ainsi les souffrances n'abattent pas un Chrétien que la confiance anime, & que le souvenir de ses bonnes œuvres console. Sa confiance s'appuie, non sur ses propres forces, mais sur les promesses divines, & le souvenir de ses bonnes œuvres n'est que l'hommage de sa reconnoissance pour les graces qui les lui ont inspirées.

Tel est dans la Religion Chrétienne le sentiment de la vertu : ce sentiment, si digne d'être admiré par ceux même qui n'ont pas le bonheur d'en jouir, & que l'incrédulité, ennemie de l'Evangile, veut enlever à l'homme. Mais il ne suffisoit pas de secourir & d'encourager la vertu. Parmi tous les écueils dont elle est environnée, le frein du vice & le remords du crime étoient nécessaires au genre humain.

III. Avantage. *Le frein du vice & le remords du crime.*

Que n'a pas fait le Christianisme, pour prévenir le vice? Tout ce que la raison a pu penser de mieux sur sa turpitude & sa difformité, il le conserve, il le ratifie. Mais à ces idées générales, & peut-être

(1) 2 *Tim.* 1, 12.

trop abſtraites pour être facilement ſaiſies par la plupart des hommes, il en ajoute de plus préciſes, de plus diſtinctes, de plus frappantes; l'impoſſibilité d'échapper aux regards de Dieu, la ſévérité de ſes jugements, l'enfer dont il menace les méchants, le malheur de l'offenſer & de lui déplaire, la noirceur du ſacrilege, dont un Chrétien ſe rend coupable, en foulant aux pieds le ſang de la nouvelle alliance.

La Morale évangélique, irréconciliable avec les vices, n'en épargne aucun. Elle ne ſait pas flatter les paſſions des hommes, ni celles qu'ils excuſent, ni celles qu'ils oſent louer. Elle attaque le vice juſques dans ſon germe & dans ſa racine : elle n'en proſcrit pas ſeulement l'action extérieure, mais la penſée volontaire & le deſir conſenti. Elle n'attend pas même qu'il ſoit conçu dans le cœur de l'homme : elle lui en défend l'entrée, par le retranchement de tout ce qui peut l'y introduire. Il n'eſt rien de ſi néceſſaire à l'homme ſelon la chair & le ſang, dont elle ne lui ordonne de ſe ſéparer, s'il y trouve une occaſion prochaine de ſe perdre. Elle ne compoſe pas avec le péché, qui regne dans le cœur : elle en détruit l'amour par celui de la vertu, & les reſtes, par des œuvres auſſi ſalutaires que laborieuſes.

Le remords du crime eſt né avec le crime même. C'eſt une voix qui s'éleve du fond de la conſcience, pour reprocher à l'homme qu'il a péché. C'eſt une condamnation dans laquelle il eſt lui-même ſon accuſateur, ſon juge, ſon bourreau. Ce remords ſuppoſe eſſentiellement deux choſes, une action mauvaiſe, & le libre arbitre de l'homme qui l'a com-

miſe. Dieu nous a révélé cette doctrine. L'ancien & le nouveau Teſtament l'enſeignent; & leur témoignage eſt d'accord avec celui de la conſcience & de la raiſon. Qui ne ſent en effet qu'un malheur néceſſaire, & dont on n'a pu ſe garantir, peut exciter des regrets; mais qu'il n'y a qu'une action volontaire & libre, une action, dont on ait pu s'abſtenir, qui puiſſe donner lieu au repentir & au reproche, & conſéquemment au remords?

Si toutefois l'homme étoit ſeul avec lui-même, s'il ne devoit qu'à ſoi le compte de ſes actions, s'il ne dépendoit pas d'un Dieu, dont il enfreint les Loix, qui auroit pu former dans ſon cœur la voix impérieuſe du remords? Cette voix qui l'afflige, & qui l'humilie, qui lui parle, lorſqu'il ne veut pas l'écouter, qui le pourſuit dans la ſolitude, dans les ombres de la nuit, dans l'ivreſſe des plaiſirs, ſous le Dais & juſques ſur le Trône. Avouons que le remords eſt l'ouvrage de Dieu, dominateur de l'ame qu'il a créée, maître de ſes penſées & de ſes ſentiments. Il n'a pas voulu différer juſqu'à l'arrêt irrévocable qu'il ſe réſerve, la conviction & le châtiment du péché. C'eſt dans la conſcience même de l'homme qu'il a dreſſé le tribunal, où cet homme coupable doit être cité: il le force à y dépoſer contre lui-même, à prononcer ſa ſentence, à l'exécuter. Mais pourquoi exerce-t-il ſur lui cet empire? eſt-ce uniquement pour le tourmenter durant ſa vie, en attendant qu'il le puniſſe après ſa mort? C'eſt au contraire pour prévenir cette éternelle punition. Le remords eſt dans les mains de Dieu l'inſtrument de ſa miſéricorde,

ricorde, plutôt que de ſa juſtice : il eſt la preuve de ſon amour pour les hommes autant que de ſa haine pour le péché. Rendons graces à ſa Providence bienfaiſante. Ses faveurs ne perdent rien de leur prix, parce que l'ingratitude des hommes en élude ſouvent les effets. Le remords ne réprime pas tous les crimes : il y a des méchants qui s'endurciſſent contre ſes atteintes. Que deviendroit donc la ſociété humaine? quel ſeroit ſur la terre le déluge des crimes, le nombre & le déchaînement des ſcélérats, ſi les hommes ne ſentoient jamais de remords, ou s'il étoit toujours en leur pouvoir de les étouffer?

La plupart des Ecrits, publiés par l'incrédulité, ſe bornent, pour prévenir le vice, & pour réprimer le crime, à des motifs purement humains, celui de la crainte & celui de l'honneur. La Religion eſt bien éloignée de méconnoître, ou de condamner l'un & l'autre de ces motifs. Quand l'incrédulité les vante, elle ne met rien de nouveau à la place de ce qu'elle veut abolir dans la Religion. On ne peut fournir à l'homme trop de motifs de fuir le vice & de déteſter le crime; & n'y eût-il rien de plus, ce ſeroit toujours un attentat pernicieux à l'humanité, que de retrancher des motifs auſſi reſpectables que ceux de la Religion.

Mais nous n'accordons pas à l'incrédulité, que les motifs humains, ſéparés de ceux de la Religion, aient aſſez de force, pour contenir les hommes dans le devoir. Les hommes peuvent être partagés en deux claſſes, l'une plus ſuſceptible du motif de la crainte, l'autre plus ſenſible à celui de l'honneur.

Si nous jettons les yeux sur la premiere, il n'est pas possible d'en exclure l'influence des motifs de la Religion : ils ont encore toute leur activité, quand la terreur des peines temporelles n'agit plus. Or cette terreur peut aisément céder à une passion violente, à l'espoir de cacher le crime, & de le dérober à l'animadversion des Loix ; & ce n'est pas alors, dans un criminel qui a renoncé aux principes de la Religion, une foiblesse, une inconséquence, telle qu'on la reproche à un Chrétien, qui dément sa foi par ses mœurs : c'est un crime combiné, &, s'il est permis de le dire, calculé ; c'est le résultat de la préférence donnée à une satisfaction présente, sur un mal éloigné, lorsqu'en les comparant ensemble, on n'a voulu voir, au-delà de tous les deux, que le néant. Si celui qui s'est déterminé pour le crime, d'après cette combinaison, en éprouve dans sa personne les suites qu'il s'étoit flatté d'éviter, il pourra gémir de ses espérances déçues ; mais il ne trouvera pas dans ses principes, s'il y persiste, le fondement d'un remords.

Ce raisonnement est à peu près le même pour cette classe d'hommes, sur lesquels l'honneur a naturellement plus de prise que la crainte des peines. On ne peut trop desirer que l'honneur conserve tous ses droits sur l'ame des Grands, & que supérieurs par leur condition à de vils intérêts, ils réverent la censure publique. Malheur à eux néanmoins, malheur à tout ce qui dépend d'eux, si, réduits à cet unique motif, ils comptent pour rien le jugement de Dieu, & la honte, dont le vice & le crime seront couverts à son Tribunal. Bientôt le motif, qui leur reste, s'affoi-

blira : mis dans la balance avec tous les prétextes que la flatterie & leurs propres paſſions ne manqueront pas de leur ſuggérer, il ne formera plus de contre-poids, qui puiſſe l'emporter. Cette eſtime, cette vénération publique, après laquelle ils n'attendent plus rien, ceſſera de leur paroître plus flatteuſe, que l'affranchiſſement de toute gêne & de toute contrainte. Ils prendront le parti d'ignorer ce que le public penſe d'eux. S'ils le ſavent enfin, ſi un morne ſilence, ou même des clameurs plus fortes que toutes les barrieres leur apprennent qu'on les hait, ou qu'on les mépriſe, il n'eſt point pour eux de cenſure infaillible, ni ſouverainement reſpectable, quand ils ont commencé par braver celle de Dieu. La cenſure des hommes les irritera, ſans les corriger, & ne tiendra jamais dans leur cœur la place du remords.

Revenons-en à des motifs tirés de la nature même du vice & du crime, indépendants des peines ou de l'infamie, dont les hommes les menacent. Ces motifs ſont d'autant plus néceſſaires, qu'il y a des actions réellement mauvaiſes, ſelon les regles de la Morale, contre leſquelles les loix humaines n'ont pas prononcé de châtiments, & que la voix publique ne condamne pas toujours.

En vain chercheroit-on de pareils motifs dans les ſyſtêmes les plus répandus, qu'on oppoſe aujourd'hui à la Religion. L'incrédulité, qui rejette ſans ménagement nos Myſteres, affecte des égards pour la Morale : on comprend aſſez que la ſienne ne peut approcher de celle de Jéſus-Chriſt. La divinité de l'Evangile ſur ce point ſe fait ſentir à tous les cœurs,

qui ont encore le gout de la vertu : & s'il falloit des preuves d'une vérité si évidente, nous pourrions nous en rapporter au témoignage d'un des plus fameux Incrédules de notre temps. Mais l'incrédulité n'a pas seulement une morale inférieure à la nôtre : dans aucun de ses Ecrivains, (nous n'exceptons pas celui dont nous venons de parler, ni ceux qui, comme lui, ont plus respecté les principes de la probité & de la vertu,) dans aucun de ses Ecrivains, sa morale ne remplit la mesure des devoirs prescrits par la simple loi naturelle. Il est des vices qu'elle érige en vertus, parce qu'ils ont une fausse apparence d'élévation & de vertu : il en est qu'elle autorise, quoiqu'ils dégradent l'homme, & qu'ils l'entraînent vers d'autres vices, dont elle n'ose faire l'apologie. Egarement honteux, dont la sagesse païenne auroit rougi, mais digne d'une morale, où l'on ne connoît d'actions vicieuses, que celles qui ont un caractere particulier d'injustice à l'égard des autres hommes.

Les vices même, que l'incrédulité paroît condamner, n'ont pas de véritable frein dans tout système, dont l'intérêt personnel est le principe fondamental. Que s'ensuit-il de ce principe, tel que nous le voyons développé dans un si grand nombre d'Ecrits? que l'intérêt personnel, & un intérêt borné à cette vie, est pour chacun des hommes son principal mobile, sa fin derniere, son tout. Les Incrédules ajoutent à la vérité que cet intérêt personnel doit se combiner avec l'intérêt général de la société : & c'est sur les rapports de ces deux intérêts, suivant qu'ils se divisent, ou qu'ils s'unissent, que ces Ecrivains fondent les no-

tions du vice & de la vertu. Mais dans cette combinaiſon tant vantée de l'intérêt perſonnel avec l'intérêt général, il faut toujours que les Incrédules avouent la prépondérance du premier. Il n'oblige dans leurs principes, à ménager & à favoriſer le ſecond, qu'en vertu & à proportion de leur correſpondance réciproque. Si l'intérêt général gêne ou bleſſe le perſonnel, les partiſans de ce ſyſtême ne peuvent plus ſoutenir, en raiſonnant conſéquemment, que la préférence de l'intérêt général ſur le perſonnel ſoit alors un devoir. Mais s'ils ne le peuvent, ils ouvrent la porte à tous les vices. Il n'en eſt pas, même des plus odieux, qui ne ſoient, dans un homme né avec de fortes paſſions, des ſuites naturelles d'un principe qui ſoumet tout à l'intérêt perſonnel, & termine, après notre mort, cet intérêt au néant.

Que penſer d'ailleurs d'un ſyſtême, où l'on n'eſt vertueux ou vicieux que parce qu'on calcule bien ou mal un intérêt ſi fragile, & qui traveſtit ainſi les obligations morales en des combinaiſons purement phyſiques? N'eſt-ce pas ſe jouer des hommes, défigurer à leurs yeux la vertu, leur ôter la haine du vice, & avec elle, ſon frein le plus puiſſant?

Que ſert, après tout, de conteſter ſur la juſteſſe ou ſur la fauſſeté de ces calculs, auxquels on ne craint pas de réduire toutes les notions du vice & de la vertu? Les foibles traces de remords, qu'ils pourroient laiſſer dans l'ame des criminels, ſont entiérement effacées par la Doctrine, qui fait de l'homme un automate, ſans aucun uſage du libre arbitre. L'homme, (1) dit-

(1) *Le Syſtême de la Nature.*

on, commet un crime, comme une bête féroce dévore ſa proie, comme un ſerpent empoiſonne par ſa morſure; & ſi l'on veut des exemples encore plus forts de néceſſité, comme un arbre vénimeux porte des fruits de ſon eſpece, comme une pierre tombe, & frappe ce qu'elle rencontre dans ſa chute. C'en ſeroit fait des remords, ſi ces idées du crime pouvoient s'enraciner dans le cœur humain : le remords enferme un reproche intérieur; & l'homme eſclave de la néceſſité, n'auroit rien à ſe reprocher.

Les mêmes Auteurs qui avancent ces principes, s'irritent des conſéquences qu'on en déduit; mais elles ſont trop claires, pour être révoquées en doute; & ſi elles paroiſſent monſtrueuſes, les principes d'où elles naiſſent, ne le ſont pas moins. Ils parlent de vertu, de vice, de remords: ces termes ne ſignifient plus rien dans leur bouche : on ne peut leur en ſavoir gré, lorſqu'on les voit nier, ſans détour, les choſes que ces termes expriment. A l'exemple d'Epicure & de Lucrece, leurs anciens précurſeurs, ils s'annoncent comme les Libérateurs du genre humain. La crainte de la Divinité eſt l'eſclavage dont ils lui promettent de le délivrer: ils décrient (1) cette crainte comme la mere de la puſillanimité & de la mélancolie. Il n'y a pourtant que les méchants qui aient intérêt ſur la terre à ne pas reconnoître une Divinté juſte & vengereſſe : il n'y a que des ames perverſes, & qui veulent toujours l'être, dans leſquelles la penſée d'un Dieu puiſſe répandre une noire triſteſſe. C'eſt donc le vice qu'ils déchaînent, c'eſt le crime qu'ils enhardiſſent, par la liberté qu'ils

(1) *Le même Auteur du Syſtême de la Nature.*

offrent. Leur Doctrine ſe trahit elle-même ; & l'on diſtingue ſans peine ſon langage naturel, de celui que leur dicte un reſte de pudeur.

IV. Avantage. *La rémiſſion des péchés.*

Il ne ſeroit pas ſurprenant qu'un ſyſtême ennemi de Dieu & de la vertu, ne promît pas la rémiſſion des péchés. Mais que ſes Défenſeurs accuſent le Chriſtianiſme d'un relâchement ſcandaleux ; qu'ils lui reprochent la promeſſe de ce pardon, comme ſi elle favoriſoit tous les crimes, c'eſt ce qui ſeroit incroyable, ſi l'excès de la témérité pouvoit l'être dans la défenſe d'une cauſe déſeſpérée.

Les Religions formées par l'idolâtrie, ont mérité ce reproche. Elles faiſoient conſiſter en des cérémonies purement extérieures, toute l'expiation de l'homme coupable : il ceſſoit de l'être, il étoit purifié de ſes ſouillures, il devenoit agréable à la Divinité, par des ſacrifices ou par des luſtrations : on n'exigeoit de lui rien de plus. Il pouvoit conſerver le même attachement pour ſes crimes ; prêt à les commettre de nouveau, il ſavoit le moyen de les expier. Ce genre de culte eſt véritablement l'amorce des crimes. L'homme preſſé de leur poids, & impatient de s'en décharger, conſent facilement à tout, hormis à dompter ſes paſſions, & à corriger le déréglement de ſa volonté. Faites-lui eſpérer que, ſans cette victoire ſur lui-même, & continuant d'aimer le vice, il jouira de tous les privileges de la vertu, vous le plongez dans une ſécurité, pire peut-être, du moins auſſi pernicieuſe que le déſeſpoir.

La Loi de Moïſe, toute remplie qu'elle étoit de

purifications extérieures, d'offrandes & d'immolations, n'avoit garde d'approuver cette sécurité. *Qu'ai-je à faire,* (1) disoit le Seigneur aux enfants d'Israël, *de la multitude de vos victimes? j'en suis rassasié; j'en suis las : ne m'offrez plus en vain vos sacrifices; votre encens est en abomination devant moi : lavez vos mains dégoutantes du sang* que vous avez versé; *purifiez vos cœurs : ôtez de devant mes yeux le mal qui corrompt vos pensées : cessez de faire mal; apprenez à bien faire : cherchez la justice; secourez l'opprimé : jugez le pupille; défendez la veuve. Venez alors, & plaidez votre cause à mon Tribunal : si vos péchés sont rouges comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige.* Une Religion qui s'expliquoit ainsi, savoit apprécier le culte extérieur; & sans en proscrire le légitime usage, elle enseignoit à l'homme, par ces fortes expressions, à ne pas y mettre sa principale confiance, & à n'attendre que de la conversion de son cœur, le pardon de ses péchés.

Le Christianisme est encore plus à l'abri du reproche de nos Incrédules. Aux cérémonies, dont le pesant fardeau convenoit au caractere des Juifs, & que Dieu leur avoit données comme une barriere nécessaire entre eux & les Nations idolâtres, l'Evan-

(1) Quò mihi multitudinem victimarum vestrarum, dicit Dominus? Plenus sum .... ne offeratis ultra sacrificium frustrà : incensum abominatio est mihi..... manus enim vestræ sanguine plenæ sunt. Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis. Quiescite agere perversè, discite bene facere, quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillo, defendite viduam, & venite, & arguite me, dicit Dominus. Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur. *Isaïæ*, 1.

gile

gile en a ſubſtitué d'autres, en moindre nombre, & d'une pratique moins gênante. Car il faut à l'homme des appuis ſenſibles ; & ſon culte le plus ſpirituel, n'a pas dû être purement intérieur. Parmi les Sacrements que Jéſus-Chriſt a inſtitués, il y en a deux, auxquels la rémiſſion des péchés eſt attachée. L'eau du Baptême, devenue féconde par l'invocation des trois Perſonnes divines, eſt le ſigne efficace de la pureté, inviſiblement répandue dans l'ame régénérée ; & la voix du Prêtre qui a reçu la déclaration des péchés, en prononce l'abſolution. Mais l'Egliſe a-t-elle jamais laiſſé entendre que le Baptême pût juſtifier un adulte, qui ne voudroit pas vivre chrétiennement, ou que la Pénitence pût être ſalutaire, ſans un changement réel d'affections & de mœurs ? Le pardon des péchés les plus énormes eſt offert par le Chriſtianiſme, mais des péchés haïs, abandonnés, réparés autant qu'il eſt poſſible ; & s'il s'agit d'un Chrétien qui ait beſoin de la ſeconde planche après le naufrage, des péchés, dont l'accuſation volontaire renferme, avec les autres diſpoſitions, celle de vouloir ſatisfaire à la Juſtice divine. Cette maniere de pardonner les péchés, loin d'inviter l'homme à en commettre de nouveaux, eſt ſon plus utile préſervatif, pour n'y plus retomber.

Qu'a donc de conſolant le Chriſtianiſme, objectera peut-être un Incrédule ? Il n'accorde à l'homme que ce qu'il lui fait acheter, le pardon de ſes péchés, à condition d'y renoncer de cœur, & de les expier par la Pénitence. Votre foi, N. T. C. F., répond à cette difficulté. Vous ſavez que toutes les œuvres de l'homme, quelque bonnes, quelque louables qu'elles

ſoient, ne peuvent obtenir par elles-mêmes la rémiſſion des péchés. Nous la devons toute entiere à notre unique Victime de propitiation, à Jéſus-Chriſt crucifié pour nous. C'eſt ſon ſang qui nous lave dans le Baptême & dans la Pénitence. Ces Sacrements n'ont la vertu d'effacer nos péchés, que parce qu'ils ſont les canaux, d'où ce ſang précieux coule & rejaillit ſur nous. La miſéricorde infinie de Dieu a été de recevoir de ſon Fils la ſatisfaction qui lui étoit due pour nos péchés; & ſa profonde ſageſſe, de ne nous l'appliquer qu'à proportion de nos efforts pour nous réconcilier avec lui. Cette union de notre pénitence avec la médiation de Jéſus-Chriſt, ne diminue pas le prix de celle-ci : elle remplit les obligations perſonnelles que le péché nous impoſe; elle nous laiſſe toute la conſolation d'un pardon que nous n'aurions jamais pu mériter, mais dont nous ſentions l'indiſpenſable beſoin.

Apprenez vous-mêmes, Nos Très-Chers Freres, aux Incrédules, qui voudront vous entendre, la douceur de cette conſolation. Votre expérience ſera peut-être plus perſuaſive que nos diſcours. Dites-leur qu'une des merveilles qui vous touchent le plus dans la Religion de Jéſus-Chriſt, eſt la voie qu'elle ouvre au pécheur pour rentrer en grace avec Dieu. Racontez-leur ce qui s'eſt paſſé au-dedans de vous, lorſqu'après les épreuves néceſſaires, le Prêtre vous a déclaré, au nom & par l'autorité de Jéſus-Chriſt, que vos péchés vous étoient remis. Quelle paix, quelle onction dans votre ame juſqu'alors déchirée! Quelle reconnoiſſance pour l'Auteur de votre ſalut!

Quels desirs de l'aimer & de le servir éternellement! Est-il possible qu'une Religion si sainte soit outragée par des hommes qu'elle a nourris dans son sein! Ils devroient du moins la connoître, & ne pas calomnier ses bienfaits, s'ils n'en profitent pas.

L'injuste reproche que l'incrédulité fait au Christianisme, retombe sur elle-même. Il s'en faut bien qu'un pardon qui a pour condition préliminaire, la détestation & la fuite du péché, ne soit favorable aux crimes; mais le désespoir d'en obtenir le pardon les favorise réellement. Le retour à la vertu n'a pas d'obstacle plus dangereux que l'impossibilité prétendue de s'en rapprocher, ni le crime, de chaîne plus forte que la fausse persuasion, qu'il est irrémissible. L'incrédulité s'efforceroit vainement de rassurer l'homme contre les terreurs du péché : elle auroit beau lui dire que ce péché, quel qu'il soit en lui-même, est remis, s'il a besoin de l'être, par le seul desir d'y renoncer. Ces discours n'appaiseroient pas le trouble d'une conscience criminelle; ils ne la rameneroient pas à l'innocence & à la vertu. Le crime traîne avec soi l'intime & profonde conviction, que pour être remis, il doit être expié. Le desir sincere d'y renoncer n'est excité, n'est soutenu que par l'espérance de cette expiation : sans elle il ne reste à l'homme que de chercher, en s'enfonçant dans le crime, une paix qu'on ne lui offre plus dans les moyens de s'en retirer. C'est donc précipiter les hommes dans l'abyme de la corruption, que de leur enseigner, avec l'incrédulité, que le crime une fois commis, n'a pas de rémission à espérer par la voie de l'expiation; &

c'eſt en elle un aveuglement déplorable, que de ſe vanter, en renverſant cette eſpérance, d'un ſervice rendu à l'humanité. Ainſi les hommes qui, ſous des guides trompeurs, prennent des routes contraires, ſe réuniſſent dans les mêmes égarements. La ſuperſtition païenne endormoit le criminel par des expiations incapables de réformer ſon cœur : l'incrédulité l'endurcit par le découragement & le déſeſpoir. Il appartenoit à une Religion divine de marcher d'un pas ferme & ſûr entre ces deux extrémités : elle fait luire aux yeux du pécheur l'eſpérance du pardon ; mais ce n'eſt que pour détruire le péché, & pour rétablir le regne de la vertu.

V. Avantage.
La conſolation dans les maux.

L'Incrédulité ne ſe croit pas obligée de conſoler le pécheur par une eſpérance néceſſaire à ſa converſion. Le péché eſt pourtant le plus grand de tous les maux. Mais, ſans oublier ce langage de la Religion, nous pouvons adopter celui de la nature, & convenir qu'il y a ſur la terre d'autres maux qui ont beſoin de conſolation. L'incrédulité ſe croit en état de la donner. C'eſt, diſent pluſieurs de ſes Ecrivains, un ſoulagement pour le malheureux, que de ployer, ſans réſiſtance, ſous la domination du deſtin. Il n'accuſe pas alors de ſes malheurs, le courroux d'une Divinité : il ſe regarde comme un atome plongé dans l'immenſe tourbillon des êtres, & dont la place y eſt marquée par les mêmes Loix que ſubit l'Univers entier. Il avoue que cet ordre général, indépendant de toute volonté, n'a pu être changé en ſa faveur ; & il attend avec tranquillité, ou qu'il y en ſuccede un au-

tre plus avantageux pour lui pendant ſa vie, ou que la mort, accélérée par lui-même s'il le faut, en le rendant au néant, termine tous ſes malheurs.

Voilà donc toute la conſolation que cette doctrine de l'incrédulité apporte au malheureux ! La perſpective d'une fatalité aveugle ſur ſes ſouffrances, ſourde & inflexible à ſes cris, dont il n'a pu prévenir les coups, & contre laquelle il lui eſt impoſſible de lutter. Etrange conſolation qu'une rage impuiſſante & d'inutiles imprécations ! Car de prétendre que la ſoumiſſion aux Loix inévitables du deſtin, doive calmer ce furieux déſeſpoir, c'eſt une dériſion inſultante pour le malheureux qu'on veut conſoler. Ce deſtin de fer ne lui laiſſe pas plus la liberté d'être tranquille dans ſes douleurs, que celle de ne pas les ſouffrir ; & quand il lui reſteroit quelque pouvoir ſur lui-même, quel remede à des ſouffrances aiguës, qu'une ſeche & ſombre théorie qui ne peut pénétrer juſqu'au cœur que pour en augmenter la conſternation ?

Mais que ſignifie cette derniere reſſource dans les ſouffrances, l'attente du néant, & la réſolution de le hâter par une mort volontaire ? Elle veut dire que le malheureux doit être conſolé par la certitude de n'être jamais heureux ; comme ſi l'on ſe flattoit d'encourager un navigateur, battu des flots & de la tempête, en l'aſſurant qu'il n'y a plus de port, ni de rivage pour lui ; mais que, devant être ſubmergé ſous les débris de ſon vaiſſeau, il ne tient qu'à lui de prévenir ce déſaſtre, & de ſe jetter dans la mer.

Après cela il eſt inutile d'inſiſter ſur la déteſtable abſurdité d'une doctrine qui annonce à l'homme

le néant, & qui consacre le suicide. Nous dirons seulement, sur l'un & sur l'autre, que l'homme a un amour trop ardent & trop profond pour sa félicité, une horreur trop naturelle de la mort, pour qu'il puisse être consolé dans ses maux, par le néant ou par le suicide. Le néant, qui est l'exclusion de l'être, l'est aussi de tout sentiment & de tout bonheur. Le suicide, de quelque sens froid apparent qu'il ait été précédé, est toujours une violence extrême que l'homme fait à la nature. Si ce crime est devenu moins rare de nos jours, il n'est pas à craindre que ses progrès égalent ceux de l'incrédulité ; & malgré les éloges qu'elle lui donne, elle ne persuadera pas efficacement au grand nombre de ses Prosélytes, de choisir cet asyle dans leurs maux.

Il est temps, N. T. C. F., d'écarter ces lugubres idées, & d'en puiser de plus consolantes dans la Religion. Ç'eût été peu pour le Christianisme d'apprendre à l'homme pourquoi il y a des maux sur la terre. Cette connoissance, d'un tout autre poids que les spéculations des anciens Philosophes, sur l'origine des maux, n'eût été qu'un secours insuffisant contre l'atteinte de ces mêmes maux. La Religion y a pourvu, non en déracinant en nous le sentiment de la douleur, prétention chimérique de l'orgueilleux stoïcisme, mais en lui opposant d'autres sentiments qui en temperent d'abord l'amertume, & finissent par la surmonter. Elle accumule les motifs de consolation ; comme si elle eût craint que chacun d'eux n'eût pas assez de force ou d'onction, & qu'elle eût consulté, en les multipliant, la diversité des besoins, des esprits

& des caracteres. Religion vraiment digne de Dieu ! L'une des principales fins de ſon établiſſement, a été de conſoler les malheureux.

Dire que la volonté de Dieu doit ſoumettre la nôtre dans le malheur, & ne rien dire de plus, ç'eût été nous propoſer une obéiſſance néceſſaire, mais dure, & telle qu'elle eſt rendue à un maître abſolu, qui veut être obéi par le droit de ſon ſceptre. Ajouter que cette volonté de Dieu ſouverainement puiſſante, eſt également juſte, c'étoit nous faciliter la réſignation, en nous préſentant nos ſouffrances comme des châtiments mérités. Mais aller plus loin, & nous avertir que cette volonté, ſouveraine & juſte, eſt une volonté bienfaiſante, c'eſt nous exciter à obéir, non-ſeulement avec fidélité & avec courage, mais avec amour. Les ſouffrances de cette vie ne ſont pas pour le Chrétien de purs maux ; ce ſont des épreuves pour ſonder ſon cœur, des moyens de le purifier, des ſacrifices pour expier le péché, des graces de ſanctification, l'échange d'une tribulation de quelques moments contre la gloire & le bonheur de l'éternité. Il n'eſt pas de maux qui ne ſoient compris dans cette abondance de conſolations ; les douleurs du corps, les peines de l'eſprit, les beſoins preſſants de l'indigence, les infidélités & les perſécutions du monde, les pertes les plus ſenſibles, la mort. L'homme, ſi ingénieux à groſſir ſes ſouffrances, n'en nommera aucune, qui n'ait ſon préſervatif ou ſon remede dans la Religion.

Il ſemble néanmoins que Dieu, connoiſſant notre infirmité & la peſanteur des ſouffrances, ait voulu nous armer contre elles par quelque choſe

de plus fort que ſon autorité, ſes inſtructions, ſes promeſſes & ſes bienfaits ; il ne manquoit plus que ſon exemple : mais Dieu pouvoit-il nous donner celui de ſouffrir ? Il l'a pu dans l'adorable Myſtere que le Chriſtianiſme nous révele. Un Dieu fait homme a pris ſur lui tous les maux de l'humanité, que la ſainteté de ſa perſonne n'excluoit pas : il a payé de ſes douleurs & de ſon ſang le prix de notre rédemption. Monument immortel de ſon amour pour les hommes, & la plus touchante conſolation qu'il ait pu leur laiſſer dans leurs ſouffrances.

L'incrédulité renonce à ces précieuſes conſolations : mais que lui ont fait les hommes, pour les leur envier ? Ceſſez, pouvons-nous dire à ſes Ecrivains, ceſſez de décrier une Religion néceſſaire à tous les hommes, mais ſur-tout aux malheureux. Reſpectez des maximes qui leur ſont cheres. Reſpectez leurs bleſſures ; ils en cherchent la guériſon dans le Chriſtianiſme ; vous ne pouvez que les envenimer. Votre fatalité eſt déſolante ; votre néant ne promet rien, & il ôte tout ; votre ſuicide dépeupleroit la terre, s'il pouvoit s'y étendre autant que le malheur. Nous vous plaignons d'avoir avalé le poiſon de cette doctrine : renfermez-le du moins dans votre cœur, & n'en infectez pas le genre humain, puiſque vous vous vantez de l'aimer & de le ſervir.

VI. Avantage. *L'eſpérance de l'immortalité.*

Heureux, (1) dit Jéſus-Chriſt, *ceux qui pleurent ; car ils ſeront conſolés :* les larmes (2) coulent ſur la

(1) *Matth.* 5, 5.

(2) Et abſterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, & mors ultrà non erit neque luctus. *Apoc.* 21, 4.

terre ;

terre ; la main de *Dieu les eſſuiera* dans le ciel : *la douleur & la mort diſparoîtront* à la fois. Il n'eſt pas de Chrétien qui ne doive dire avec le ſaint homme Job (1) : *L'eſpérance* de cette bienheureuſe immortalité *repoſe dans mon ſein ;* & c'eſt ce qui doit augmenter ſon horreur pour l'incrédulité, qui lui diſpute cette eſpérance.

Vous comprenez déja, N. T. C. F., que l'immortalité dont nous vous parlons, n'eſt pas le ſouvenir que les hommes peuvent laiſſer d'eux ſur la terre après leur mort. Les Ecrivains incrédules ont eſſayé quelquefois d'enflammer leurs Lecteurs pour cette ombre d'immortalité. Nous diſons quelquefois ; & ce n'a pu être que par une de ces contradictions inſéparables de l'erreur, & pour diſtraire l'homme par un fantôme éblouiſſant, ſur le bien réel qu'ils veulent lui ravir. Dans la vérité, leurs principes éteignent plutôt qu'ils n'allument l'enthouſiaſme de la gloire à venir. L'indifférence pour le jugement de la poſtérité réſulte naturellement d'un égoïſme, qui renferme toutes ſes prétentions dans le cercle étroit de cette vie. Si l'homme devoit mourir tout entier, il lui ſeroit égal dans le néant, qu'on l'oubliât ou qu'on ſe ſouvînt de lui ſur la terre, que ſa mémoire y fût honorée ou flétrie.

Mais cette indifférence n'eſt-elle pas la même dans les principes du Chriſtianiſme ? Non, elle ne l'eſt pas ; & les effets de ces deux ſortes d'indifférence doivent être fort oppoſés. L'Incrédule, fidele à ſes

(1) Repoſita eſt hæc ſpes mea in ſinu meo. *Job.* 19, 27.

principes, mépriſe l'opinion des races futures, parce qu'elle franchit à ſes yeux les bornes de ſon exiſtence, au-delà de laquelle il ne voit plus rien qui l'intéreſſe. Eſt-il au faîte de la grandeur? les preſtiges de l'adulation dont il eſt aſſiégé, ne ſont plus écartés par la penſée d'un jugement, qui ne le flattera pas. Eſt-il dans une condition moins élevée? il n'a plus cet utile aiguillon, qui anime ſouvent les hommes à de grandes & mémorables actions. Au contraire, l'homme religieux, qui prévoit que ſon nom peut paſſer à la poſtérité, en reſpecte d'avance le jugement; non qu'il en faſſe dépendre ſon bonheur, non qu'il mette à la fumée de la gloire une valeur qu'elle n'a pas, mais parce que l'attente d'un jugement libre, impartial, ſévere, lui marque durant ſa vie les routes de la vertu, & le prépare à ſoutenir un jour le jugement de Dieu.

La réputation, qui doit ſubſiſter dans les faſtes de l'Hiſtoire, eſt interdite à la plupart des hommes: ils n'y prétendent pas; & cependant ils ont tous d'importantes obligations à remplir: preuve certaine que l'eſpérance de cette réputation, motif ſubſidiaire & ſubordonné pour un petit nombre d'hommes, ne peut être, pour la multitude, un motif véritable, ni, pour qui que ce ſoit, un principal motif de vertu. Mais ce qui eſt beaucoup plus commun parmi les hommes, eſt le deſir de ſe ſurvivre en quelque maniere ſur la terre. Si la mort étoit le terme de leur exiſtence, on ne conçoit pas quel intérêt ils pourroient prendre à un temps, où ils ne devroient plus exiſter. Cette prévoyance de l'avenir, étrangere

aux êtres vivants deſtitués de raiſon, paroît être dans l'homme un preſſentiment de l'immortalité de ſon être.

Sa ſolide immortalité eſt donc celle, non de ſa mémoire, mais de ſon être : immortalité proprement dite, puiſqu'elle ne finira jamais, & que des révolutions innombrables de ſiecles ne pourront en épuiſer la durée. S'il rentre en lui-même, il y trouve, non plus ſeulement des conjectures & des indices, mais des aſſurances de cette immortalité. Il ſent un deſir invincible d'être heureux; il ſoupire ſans ceſſe après une félicité qui lui échappe dans cette vie. Son cœur, trop vaſte pour être rempli par des biens paſſagers, eſt dans une agitation continuelle : le vuide que ces biens y laiſſent, ſemble s'agrandir par leur poſſeſſion. Le penchant qu'il éprouve, ſeroit-il illuſoire & trompeur? il ne devroit pas le paroître aux Incrédules eux-mêmes. La nature, telle qu'ils l'entendent, ne ſe trompe jamais dans ſes opérations : elle tend, elle arrive néceſſairement à ſon but. Mais ne nous arrêtons pas à cette abſurde chimere. Dieu, l'unique Auteur & le Modérateur ſuprême de la nature, n'agit pas en vain. Il n'a pas voulu que l'homme deſirât toujours d'être heureux, & qu'il ne le fût jamais autant qu'il le deſire. Il n'a pas imprimé dans ſon cœur un penchant ſi vif & ſi preſſant, pour en éluder la deſtination. Toutefois elle ne s'accomplit pas dans ce monde. Le bonheur de l'homme, quoi qu'il faſſe, y demeure au-deſſous de ſes vœux. Il eſt donc appellé à l'immortalité. Un bonheur infini dans ſa durée eſt le ſeul qui ſoit proportionné à des deſirs infinis dans leur objet.

Si l'homme ſort de lui-même, & qu'il porte ſes regards, ou ſur les ſiecles paſſés, ou ſur les événements dont il eſt témoin, il y voit des injuſtices heureuſes, des crimes applaudis, des déſaſtres de l'innocence & de la vertu, des biens & des honneurs refuſés au mérite, accumulés ſur des têtes indignes de les poſſéder. Quoi donc, l'ordre ne regnera-t-il jamais parmi les hommes? n'y regnera-t-il pas, pour n'être plus altéré? De prétendus Philoſophes diſent à l'homme que tout eſt bien : il ne le croit pas; il ne peut le croire : les maux qui l'entourent, ceux qui l'accablent, réclament contre cette fauſſe Philoſophie. Mais il conclut de ces maux & de la briéveté de la vie humaine, que cette vie n'eſt pas la ſeule qui lui ſoit deſtinée; qu'elle eſt trop courte pour fixer ſon ſort; & qu'une immortalité l'attend, où il ſera vrai de dire, qu'il n'y a plus de mal, & que tout eſt bien. Voilà ce qui conſole l'homme, & ce qui juſtifie la Providence : voilà le véritable dénouement des difficultés qui fatiguent depuis ſi long-temps l'eſprit humain, ſur les déſordres qu'il apperçoit dans le monde. Toute Doctrine qui rejette ce dénouement, mérite, à double titre, un anathême univerſel : elle eſt injurieuſe à Dieu; elle eſt déſeſpérante pour l'homme.

Nous entendons quelquefois des Ecrivains incrédules reprocher à l'homme, que c'eſt par un ſentiment d'orgueil qu'il ſe croit immortel. Nous pourrions leur demander d'où lui eſt venu cet orgueil, & comment, mortel de ſa nature, il auroit pu ſe flatter de l'immortalité. Les Incrédules ſe connoiſſent

mal en vice comme en vertu. Il n'y a pas d'orgueil à croire, d'après le témoignage de ſa conſcience & celui du genre humain, l'immortalité de ſon ame : il n'y en a pas non plus à diſcerner la nature humaine de celle de la brute, & à reconnoître la haute ſupériorité de l'une ſur l'autre; c'eſt une juſte eſtimation que l'homme fait de ſoi-même, qui lui eſt commune avec tous les hommes ſes ſemblables, & ne l'éleve à ſes propres yeux, que pour ennoblir ſes ſentiments & pour épurer ſes mœurs. Si c'eſt là ce qu'on nomme de l'orgueil, malheur à quiconque y renonce. Mais comment appellerons-nous le mépris que les impies affectent pour la nature humaine? Ils ne la dégradent en général que par un amour-propre perſonnel : c'eſt là un véritable orgueil, & d'autant plus condamnable, qu'il cherche ſa gloire dans ſa confuſion.

Quelle eſt l'immortalité annoncée par le Chriſtianiſme, & qui, plus que toute autre, bleſſe l'incrédulité? C'en eſt une qui prouve la divinité de ſon origine & la fauſſeté des autres Religions. La Mythologie païenne n'offroit que les plaiſirs des ſens, ſoit dans le ſéjour de ſes Dieux, ſoit dans ſes Champs élyſées. Mahomet n'a pas rougi de promettre la même félicité aux ſerviteurs du vrai Dieu; en cela plus coupable que les Prêtres du Paganiſme : il devoit mieux ſavoir, quoiqu'il ait connu foiblement l'Evangile, quelle pouvoit être l'immortelle béatitude d'une ame ſpirituelle, & ce que Dieu réſerve aux Juſtes qu'il appelle à lui. L'immortalité promiſe par Jéſus-Chriſt, répond à la ſainteté de ſa Morale. C'eſt par le détachement des plaiſirs des ſens, qu'il a voulu

nous rendre vertueux pendant notre vie. Ce n'eſt point par la jouiſſance de ces mêmes plaiſirs, qu'il a pu nous faire eſpérer que nous ſerions heureux dans le Ciel. Dieu, qui eſt le Légiſlateur & le Juge des hommes, par la ſouveraineté de ſon Etre, a daigné, par l'excès de ſa bonté, *être lui-même leur récompenſe* (1). Eſprit pur, il a créé à ſa reſſemblance l'ame ſpirituelle, & lui a deſtiné un bonheur conforme à ſa nature; celui de le voir ſans nuage, de le louer ſans interruption, de l'aimer ſans mêlange & ſans bornes, de le poſſéder éternellement. Le corps aura auſſi ſa récompenſe; mais ce ne ſera plus ce corps animal & terreſtre, ſoumis à la loi du péché. Diſſous dans le ſein de la terre, il y laiſſera cette baſſeſſe & cette corruption. Il ſortira du tombeau, brillant de lumiere, & *réformé ſur le modele du Corps reſſuſcité de Jéſus-Chriſt* (2) : il partagera la gloire de l'ame, après avoir été le miniſtre de ſes bonnes œuvres; & l'homme entier jouira de tous les droits de l'immortalité.

Ce langage ne vous eſt pas nouveau, N. T. C. F.; c'eſt celui de votre Religion. L'habitude ne s'en perd que trop dans le monde. Falloit-il que l'incrédulité ajoutât à cette ſéduction ſes dogmes pervers? Mais ſa dédaigneuſe critique ne nous en impoſe pas. La parole de Dieu n'eſt pas faite pour prendre, dans la bouche de ſes Miniſtres, un ton qui puiſſe plaire à ſes ennemis. Nous vous rappellons les ſaintes promeſſes de l'Evangile; & nous augurons aſſez bien

(1) Ego ero merces tua magna nimis. *Geneſ.* 15, 1.

(2) Reformabit corpus humilitatis noſtræ configuratum corpori claritatis ſuæ. *Philipp.* 3, 21.

de votre foi, & même de votre raiſon, pour croire que vous ne balancerez pas entr'elles & l'aviliſſement, où l'incrédulité a voulu vous réduire.

VII & dernier AVANTAGE.

L'ordre public dans la ſociété civile.

LES avantages que nous vous avons expoſés juſqu'à préſent, concernent l'homme en général : celui par lequel nous finiſſons, regarde la ſociété civile. Le Chriſtianiſme en a reſſerré les liens : l'incrédulité les relâche, & il ne tient pas à elle de les rompre par ſes principes deſtructeurs de l'ordre public.

La différence des coutumes, du génie & des mœurs nationales a pu diverſifier la forme des Gouvernements ; mais par-tout il faut des Loix, & dans ces Loix, une autorité qui les rende inviolables.

Si l'on écoute les Auteurs incrédules qui raiſonnent ſur les Loix, elles ſont parfaitement cimentées par l'attrait des récompenſes & la terreur des peines temporelles. Nous laiſſons à l'écart leurs plans d'éducation publique & d'inſtructions locales. Qui doute que les hommes ne doivent être inſtruits, dès leur enfance, à reſpecter les Loix, & que cette inſtruction ne doive les ſuivre dans les lieux qu'ils habitent ? Les meilleurs plans en ce genre ne ſont que des moyens de faciliter l'obſervation des Loix : ils ne renferment pas en eux-mêmes l'autorité dont elles ont beſoin. Des Incrédules, s'érigeant en Légiſlateurs, propoſent une éducation où il ne ſeroit jamais parlé de Dieu, un enſeignement qui convertiroit, dans la ſuite, cette premiere ignorance en un Athéiſme tout pur, ou dans la croyance d'un Dieu, ſans aucun rapport avec les hommes. Nous vous laiſſons juger ce qui

réſulteroit pour les Loix de l'exécution de ces plans.

Les peines, ni les récompenſes temporelles ne ſuffiſent pas pour graver dans le cœur de l'homme la vénération due aux Loix. C'eſt une vérité auſſi ancienne ſur la terre que les Loix elles-mêmes : tous les Peuples, tous les Légiſlateurs l'ont reconnue. L'incrédulité vient trop tard pour combattre ce vœu de l'Univers. Il eſt néceſſaire, il eſt utile de menacer & de punir le malfaiteur, d'encourager, par des récompenſes, le citoyen vertueux : c'eſt tout ce que les hommes peuvent, & ils le doivent. Mais il n'en eſt pas moins vrai, que des peines temporelles ne ſont pas, de leur nature, aſſez inévitables, ni même aſſez effrayantes, pour l'emporter toujours, ou ſur l'eſpoir de l'impunité, ou ſur de preſſants intérêts ; & qu'il y a dans le cœur humain des reſſorts plus agiſſants pour les mauvaiſes actions, que ne le ſont ſouvent pour les bonnes, des récompenſes enviſagées dans le lointain, & dont on ſait d'ailleurs que la diſtribution confiée à des hommes, n'eſt, ni ne peut être conſtamment équitable. Si l'on veut même remonter au principe fondamental de la queſtion, les peines & les récompenſes ne ſont juſtes que parce que les Loix, qui les décernent, en ont le droit. Ce droit, inhérent aux Loix, eſt antérieur à leurs menaces & à leurs promeſſes : il ſuppoſe leur autorité déja toute formée.

C'eſt dans la Puiſſance, qui prononce & publie les Loix, qu'il faut chercher leur autorité, cette autorité, qui impoſe l'obligation réelle d'obſerver ce qu'elles commandent. Quelle eſt cette Puiſſance ? Eſt-ce uniquement celle des Légiſlateurs ? Eſt-ce encore

core une Puiſſance ſupérieure, dont celle des Légiſlateurs ne ſoit qu'une émanation ?

L'Incrédulité commence par écarter l'influence ſur les Loix de cette Puiſſance ſupérieure, qui ne peut être que celle de Dieu. Elle interdit aux hommes, dans les devoirs, ou les beſoins de la vie ſociale, toute réflexion, toute déférence aux volontés d'un Etre inviſible & ſuprême. La terre, diſent les Incrédules, n'a été malheureuſe, que pour avoir voulu s'occuper du Ciel. L'homme n'a beſoin que de ce qui tombe ſous ſes ſens : des conſidérations ſurnaturelles ne ſervent qu'à le tourmenter, ou qu'à l'abattre. Voilà toute l'autorité des Loix, réduite, par cette méthode, à la puiſſance des Légiſlateurs. S'ils n'en ont eux-mêmes aucune qui ſoit véritablement juſte, ſi celle qu'ils exercent eſt une puiſſance uſurpée, les Loix perdent la leur, & ne conſervent plus que celle de la force & de la violence.

Or telle eſt la doctrine enſeignée par beaucoup d'Ecrivains incrédules. (1) Nous vous le prouverions par des textes de leurs Ouvrages, ſi la choſe étoit moins connue, & ſi l'Inſtruction que nous vous adreſſons, admettoit cette diſcuſſion. Leur haine pour la Puiſſance ſouveraine, exercée par des hommes, n'eſt pas reſtreinte à la Monarchie. S'ils ſont ſinceres, ils avoueront que le droit de légiſlation, de quelque maniere qu'on l'exerce, répugne eſſentiellement à l'éga-

(1) *L'Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique & Politique des Etabliſſements & du Commerce des Européens dans les deux Indes. C'eſt l'un des plus ſéditieux Ecrivains parmi les Incrédules modernes ; mais il n'eſt pas le ſeul.*

lité qu'ils veulent introduire entre les hommes; & ſans qu'ils l'avouent, cette égalité le montre avec évidence. Egalité de nature ; c'eſt peu dire ; elle ne conclut rien contre l'inégalité des conditions, ni contre l'obligation de l'obéiſſance : égalité qui a commencé avec le genre humain ; comme ſi la ſubordination dans les familles n'avoit pas été la ſource & le modele de celle qui a formé les états : égalité impreſcriptible, qu'aucun uſage, aucune Loi, aucun beſoin n'a pu altérer, dont aucun homme n'a pu ſe démettre : égalité dès-lors indépendante de toute Puiſſance humaine. La néceſſité ſeule autoriſe l'homme à en modifier l'exercice. Mais cette modification eſt l'effet de ſa foibleſſe, & l'empire auquel il ſe ſoumet, malgré lui, n'eſt que la loi du plus fort.

Avec ces principes, l'autorité ſacrée des Loix s'évanouit; & par une ſuite néceſſaire, la juſtice, la confiance réciproque, la ſureté. Que les Défenſeurs de ces principes s'expliquent. Prétendent-ils ramener les hommes dans ces forêts, dans ces antres, ſur ces rochers, où ils n'obéiſſoient, ſelon eux, qu'à l'inſtinct de la nature ? Les Loix ſeroient inutiles à des Sauvages ainſi diſperſés. Mais quelle chimere, que tous les hommes aient d'abord vécu dans cette farouche diſperſion, & qu'ils puiſſent y retourner ! Veulent-ils faire de chaque peuple une aſſociation de brigands, où il n'y ait que des Loix du moment, & une ſubordination de crainte, ou d'intérêt? Quel horrible projet ! Si des hommes en étoient capables, ils ne pourroient mieux l'exécuter, qu'en ſemant dans le monde les principes qu'on vient de voir.

La Religion Chrétienne en a de bien différents ſur les Loix. Elle reconnoît dans les Puiſſances de la terre le droit de les établir ; non un droit impérieux de conquête, mais un droit dont l'origine eſt auſſi pure, que l'uſage en eſt ſalutaire. Elle reſpecte, & beaucoup plus qu'une Philoſophie purement humaine, l'égalité, que des titres communs mettent entre les hommes. Quelles preuves plus authentiques de cette égalité, qu'un même Créateur, une ame de même nature, une même tige, un même Rédempteur, le même héritage céleſte ! Nonobſtant cette égalité, il y a dans la ſociété humaine des rangs & des dégrés conformes aux deſſeins de la Providence, néceſſaires à la conſervation de l'ordre public : la Religion les approuve & les maintient. Ainſi elle preſcrit la ſoumiſſion comme abſolument néceſſaire. (1) *Ideo neceſſitate ſubditi eſtote.* La néceſſité dont il s'agit, n'eſt pas ſeulement celle d'échapper à la colere du Souverain : c'eſt la néceſſité d'accomplir une obligation & un devoir de conſcience. (2) *Non ſolùm propter iram, ſed etiam propter conſcientiam.* L'obéiſſance extorquée *par la colere*, eſt un vil eſclavage. Celle que dicte la conſcience, honore l'homme, & ne déroge pas à ſa véritable liberté, la ſeule dont il doive être jaloux.

Mais pour donner à cette obéiſſance un objet encore plus noble, & aux Loix toute la conſiſtance dont elles étoient ſuſceptibles, la Religion n'a pas borné leur autorité à celle que la puiſſance légitime des Souverains leur confere. Dieu dit, dans ſes Livres

(1) *Rom.* 14, 5.
(2) *Ibid.*

ſaints : (1) *C'eſt par moi que les Rois regnent, & que les Légiſlateurs ordonnent des choſes juſtes.* Qu'on ne reproche donc plus aux hommes, revêtus de la puiſſance publique, qu'en donnant des loix, ils s'élevent au-deſſus de l'humanité, ils attentent à la liberté de leurs ſemblables. L'autorité des Loix n'eſt pas ſeulement la leur; elle eſt auſſi celle de Dieu, le maître & l'arbitre de l'Univers. Il adopte, il s'approprie, en quelque ſorte, leurs Loix; il y imprime ſon ſceau; & s'il ne les égale pas à ſes propres loix, il veut du moins qu'on obéiſſe aux unes & aux autres par le même motif, le reſpect que les hommes lui doivent. Telle eſt, dans le Chriſtianiſme, la derniere & ſuprême ſanction des Loix. Sanction auguſte, que les hommes devroient déſirer, ſi Dieu ne l'avoit pas accordée.

De-là ſe forment deux autres appuis de l'ordre public, une fidélité inébranlable dans les Sujets, dans les Souverains & dans leurs repréſentants, le bon uſage de la puiſſance.

Tout ce que propoſent les Auteurs incrédules, pour établir entre les Souverains & les Sujets un attachement réciproque, c'eſt de leur repréſenter qu'ils y ſont tous intéreſſés. Mais la maniere dont ils traitent cet intérêt, décele l'eſprit ſéditieux dont ils ſont animés.

L'intérêt, qui retient les Sujets dans l'obéiſſance, eſt pour eux, dans les principes de l'incrédulité, l'unique & le ſouverain motif d'obéir. D'où il ſuit que l'obligation de cette obéiſſance n'a pas plus d'étendue, ni de durée que cet intérêt. Et comme l'incrédulité

(1) Per me Reges regnant, & legum conditores juſta decernunt. *Proverb.* 8, 15.

ne peut refuſer, à chaque individu de l'eſpece humaine, le droit de juger en dernier reſſort de ſon intérêt perſonnel, ni celui de le préférer à tout autre, elle l'autoriſe donc à ſecouer le joug de l'obéiſſance dès qu'il le trouvera trop dur & trop peſant. Que manque-t-il à un ſujet, imbu de ces principes, que des forces pour exciter une rebellion ? Mais y a-t-il rien de plus dangereux, que de lui en inſpirer l'idée, & de lui en faire d'avance l'apologie ? Il a paru des Ecrits marqués au coin de l'incrédulité, où les conſéquences de ces principes ſont pouſſées juſqu'aux derniers excès de l'indépendance, & même du fanatiſme anarchique. Mais il eſt juſte d'épargner, à votre amour pour vos Rois, des diſcours qui vous feroient horreur : nous conſentons, à ce prix, qu'il manque quelques traits au tableau que nous vous préſentons.

Le bonheur des Sujets n'eſt pas plus ménagé que la puiſſance du Souverain, par les principes que tant d'Incrédules adoptent : ils lui diront, pourvu que des motifs perſonnels ne leur dictent pas un autre langage, qu'il eſt de ſon intérêt de gouverner ſes Sujets avec équité, avec douceur, avec une conſtante application. Mais laiſſent-ils à cet intérêt du Souverain, en faveur de ſes Sujets, toute l'énergie & toute l'activité qu'il doit avoir ? S'ils ont pu lui perſuader qu'il n'a pas au-deſſus de ſoi un Dieu, dont il ait à craindre la juſtice ; qu'il eſt, avec la nature entiere, l'ouvrage d'une aveugle néceſſité ; que c'eſt par cette néceſſité qu'il regne, & que d'autres hommes lui obéiſſent ; que tout le bonheur qu'il peut eſpérer, finira avec ſa vie ; ſont-ce là des motifs bien engageants pour lui, de travailler

ſans relâche à la félicité de ſes Sujets ? La conſéquence naturelle de ces principes, eſt au contraire de regarder la félicité publique comme ſubordonnée à la ſienne, de ſe débarraſſer d'un travail qui exigeroit le ſacrifice de ſes gouts & de ſes plaiſirs, de réduire ſes Sujets à la condition ſervile de n'être que les inſtruments de ſes paſſions ; de ſe livrer à ces mêmes paſſions ſans aucune borne, que celle peut-être de la ſatiété ; de jouir enfin de l'impunité, dont il ſe flatte du côté de Dieu, & que tout lui promet de la part des hommes. C'eſt à cette école d'impiété que ſe ſont formés les tyrans, en qui l'antiquité profane a remarqué le caractere particulier (1) *du mépris pour la Divinité.* Si des Princes, aſſez malheureux pour penſer de même, n'étoient pas tous autant de tyrans, il faudroit l'attribuer à une foibleſſe, ou à une bonté naturelle ; leurs principes les inviteroient à l'être.

Oppoſons, en faveur des Princes & des Sujets, les maximes de la Religion à celles que vous venez d'entendre. Mais des François auroient-ils beſoin d'être affermis dans la fidélité qu'ils doivent à leurs Maîtres ? Ce ſentiment eſt l'héritage qu'ils ont reçu de leurs peres ; c'eſt la gloire de leur Nation. Nous ne vous faiſons pas l'injure, N. T. C. F., de ſoupçonner que les leçons de l'incrédulité l'aient ébranlé dans vos cœurs : ce ſeroit l'une de ſes plus incroyables victoires. Il eſt pourtant vrai que ſes maximes ne tendent qu'à l'anarchie ; pluſieurs de ſes Ecrits les produiſent dans ce Royaume avec une audace inouie :

(1) Contemptor divum Mezentius. *Virg.*

& quand nous pourrions négliger le péril qui vous menace, nous devrions toujours, comme vos Paſteurs, ſanctifier votre fidélité nationale, par les motifs de la Religion.

Rappellez-vous donc la ſoumiſſion enſeignée par le Chriſtianiſme. Les Apôtres y exhortoient leurs diſciples; & envers quels Souverains? des Empereurs idolâtres, ſouillés de tous les vices, odieux au genre humain, perſécuteurs barbares des Chrétiens. Cette obéiſſance ne reſſemble pas à celle que nos Incrédules veulent bien admettre. L'une n'a pour baſe que l'intérêt perſonnel; l'autre, indépendante & victorieuſe même de cet intérêt, réſiſte aux plus cruelles épreuves. Elle ne réſerve que des vertus contre leſquelles les Rois n'ont pas d'empire; & ſouffrant la mort plutôt que d'apoſtaſier, ou de ſe révolter, elle ſigne du même ſang les droits du Trône & ceux de la Religion. L'obéiſſance ne peut être portée plus loin par des hommes; elle n'a pu même l'être à ce dégré d'héroïſme, que par des Chrétiens ſoutenus de la grace divine. Dieu n'exige pas de vous aujourd'hui, N.T.C.F., une obéiſſance miſe à de pareilles épreuves; mais les principes en ſont de tous les temps. Sous la domination la plus équitable, ſous le regne d'un Prince qui reſpecte la Religion, qui l'honore par ſes exemples, qui a juré aux pieds des Autels de la protéger, & qui a réitéré à l'Aſſemblée du Clergé de ſon Royaume l'aſſurance de cette protection, nous devons obéir par les mêmes principes qui déterminoient l'obéiſſance des premiers Chrétiens. Le Roi eſt l'Oint du Seigneur, ſon Lieutenant, ſon Image. Sa Perſonne ſacrée nous of-

fre (1) *une ſeconde majeſté;* la ſoumiſſion que nous lui rendons, eſt une eſpece de *Religion*. Nous ne craignons pas de le dire après un des premiers Docteurs de l'Egliſe. Ce n'eſt pas transférer à la créature le culte qui n'eſt dû qu'au Créateur, que de faire du devoir des Sujets un acte de Religion; c'eſt affermir, c'eſt épurer, c'eſt ennoblir l'obéiſſance. L'incrédulité, qui la ravale, la rend en même-temps incertaine & flottante; mais la Religion qui lui donne un motif ſi grand, un fondement ſi ſolide, eſt l'appui de l'ordre public.

Le Chriſtianiſme ne s'eſt pas contenté de preſcrire les devoirs des Sujets : il n'eût rempli qu'imparfaitement ce qu'on devoit attendre d'une Religion divine pour le maintien de l'ordre public. Les vertus des Rois ne ſont pas moins néceſſaires à la ſociété civile, que la ſoumiſſion des peuples. Eh ! quelle leçon plus forte & plus touchante de toutes les vertus royales, que le ſublime caractere imprimé par la Religion ſur le front des Rois! Ils regnent au nom & par l'autorité de Dieu; n'eſt-ce pas leur dire qu'ils doivent regner comme lui, & qu'ils ſont encore plus les Miniſtres de ſa bonté que de ſa juſtice? Ils ne dépendent que de Dieu; n'eſt-ce pas les avertir du compte qu'ils auront à lui rendre, & leur dénoncer un jugement d'autant plus terrible, que leur élévation, meſure de leurs iniquités, doit l'être de leurs châtiments ? Cette doctrine eſt la regle & le frein des Maîtres de la terre : l'on peut dire d'elle

(1) Religio ſecundæ majeſtatis. *Tertull. Apolog.*

ce

ce que l'un de nos Rois disoit de la vérité, que si elle étoit bannie du reste de l'Univers, elle devroit trouver un asyle dans l'ame & dans le Palais des Rois.

Mais pour mieux comprendre le service essentiel que la Religion Chrétienne a rendu à la société civile par les vertus qu'elle exige des Rois, écoutons l'un de ses oracles. Saint Augustin a décrit dans son Ouvrage de la Cité de Dieu, un regne, objet d'amour & de vénération pour les hommes, parce qu'il est parfaitement conforme à la Loi de Jésus-Christ. Cette description perdroit trop, si l'on en retranchoit quelque partie : & de si belles pensées ne peuvent être fidélement rendues que par les propres paroles de leur Auteur.

« Nous ne disons point (1) que des Empereurs

(1) Quæ sit Christianorum Imperatorum & quàm vera felicitas.

Neque enim nos Christianos quosdam Imperatores ideò felices dicimus, quia vel diutius imperârunt, vel imperantes filios morte placidâ reliquerunt, vel hostes reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adversùs se insurgentes, & cavere & opprimere potuerunt. Hæc enim & alia vitæ hujus ærumnosæ, vel munera vel solatia, quidam etiam cultores dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad regnum Dei, quò pertinent isti. Et hoc ipsius misericordiâ factum est, ne ab illo ista, qui in eum crederent, velut summa bona desiderarent. Sed felices eos dicimus, si justè imperant; si inter linguas sublimiter honorantium, & obsequia nimis humiliter salutantium non extolluntur, sed se homines esse meminerunt; si suam potestatem ad Dei cultum maximè dilatandum, majestati ejus famulam faciunt : si Deum timent, diligunt, colunt : si plus amant illud regnum, ubi non timent habere consortes : si tardius vindicant, facilè ignoscunt : si eandem vindictam pro necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis exerunt; si eandem veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent : si quòd asperè coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate & beneficiorum largitate compensant : si luxuria tantò eis est castigatior, quantò posset

» Chrétiens aient été heureux, soit par la longueur
» de leur regne, soit par la joie de laisser leurs en-
» fants sur le Trône, d'où une mort tranquille les
» faisoit descendre, soit par leurs victoires sur les
» ennemis de l'Etat, soit par la sagesse & la force
» avec lesquelles ils ont su prévenir des émotions in-
» testines, ou les réprimer. Des Princes, adorateurs
» des démons, étrangers au Royaume de Dieu au-
» quel appartiennent ces Empereurs dont nous par-
» lons, n'ont pas été privés de ces avantages ou de
» ces consolations d'une vie malheureuse; & cette
» dispensation des biens de la terre a été un effet de
» la miséricorde de Dieu, pour que ceux qui croi-
» roient en lui, ne les lui demandassent pas comme les
» vrais biens & la souveraine félicité. Mais nous les
» appellons heureux, s'ils regnent avec justice; si,
» parmi les superbes éloges qu'on leur prodigue, parmi
» les hommages de ceux qui se prosternent à leurs
» pieds, ils ne s'élevent pas, mais se souviennent
» qu'ils sont hommes; si, pour étendre le regne de
» Dieu, ils engagent leur puissance au service de la
» divine Majesté; s'ils craignent, s'ils aiment, s'ils
» servent Dieu; s'ils préferent le Royaume céleste,
» où ils ne craignent pas d'avoir un jour des égaux
» & des compagnons, à ce Royaume de la terre,

---

esse liberior : si malunt cupiditatibus pravis, quàm quibuslibet gentibus imperare. Et si hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter charitatem felicitatis æternæ : si pro suis peccatis, humilitatis & miserationis, & orationis sacrificium Deo suo vero immolare non negligunt, tales Christianos Imperatores dicimus esse felices, interim spe, posteà re ipsâ futuros, cùm id quod expectamus advenerit. *De Lib. 5 S. Aug. de Civit. Dei, cap. 24.*

» où ils n'ont que des ſujets ; s'ils ſont lents à punir,
» faciles à pardonner ; s'ils exercent cette punition,
» non par des haines perſonnelles, mais par la néceſ-
» ſité de gouverner & de défendre la République ;
» s'ils accordent ce pardon dans l'eſpérance d'une ſa-
» lutaire correction, non pour laiſſer les crimes im-
» punis ; ſi, par la douceur de la clémence & par
» l'abondance des bienfaits, ils compenſent la rigueur
» ſouvent néceſſaire de leurs ordres ; s'ils captivent
» d'autant plus le penchant pour les plaiſirs des ſens,
» qu'ils pourroient s'y livrer avec plus de liberté ; s'ils
» aiment mieux ſubjuguer leurs paſſions déréglées
» que des nations : & s'ils font tout cela, non par le
» deſir d'une vaine gloire, mais par celui d'une éter-
» nelle félicité ; s'ils ne négligent pas d'offrir à Dieu,
» pour leurs péchés, le ſacrifice de l'humilité, des œu-
» vres de miſéricorde & de la priere, nous diſons que
» ces Empereurs Chrétiens ſont heureux, maintenant
» en eſpérance, & que dans l'avenir ils le ſeront en réa-
» lité, par l'accompliſſement de ce que nous attendons. »

Quelle comparaiſon faites-vous, N. T. C. F., entre une Religion qui parle ainſi & l'incrédulité ? D'une part vous trouvez des nuages épais ſur la vérité, le dégout de la vertu, le vice ſans frein, le crime ſans remords, les péchés ſans expiation, les maux ſans conſolation, la perſpective du néant ſubſtituée à celle de l'immortalité, les Loix caduques dans l'ordre politique, le germe de la révolte dans les ſujets, les paſſions déchaînées dans les Souverains. D'autre part la Religion vous aſſure tous les avanta-

ges que vous perdriez dans l'incrédulité. Et que n'ajouteroit pas à ce parallele, ſi nous n'avions cru devoir nous y renfermer, le contraſte des preuves démonſtratives de notre foi, avec les frivoles ſophiſmes qu'on leur oppoſe ?

Exhortation aux perſonnes qui doutent.

Choisissez maintenant, vous dont l'eſprit irréſolu ne ſait encore que croire ou que rejetter. Etonnante incertitude en des Chrétiens de naiſſance & d'éducation, inveſtis des lumieres de l'Evangile ! Vous doutez, & vous êtes où vous paroiſſez tranquilles dans vos doutes. Mais peut-il y avoir des objets ſur leſquels il ſoit plus triſte & plus malheureux de douter ? Mais qu'avez-vous fait pour ſortir de cet état ? Des doutes négligés, dont l'éclairciſſement eſt de la derniere importance, ſont l'opprobre de la raiſon. Vous doutez : toutes vos lectures, toutes vos réflexions n'ont pu diſſiper vos doutes ; vaine allégation : vous ne douteriez plus, ſi vous aviez bien examiné. Ce labyrinthe, dont les détours vous effraient, a une iſſue facile ; elle vous conduira ſurement à la découverte du vrai ; c'eſt la réſolution de prendre le parti le plus ſûr, ou plutôt le ſeul qui ſoit ſûr pour vous. Et ne dites pas, avec vos ſéducteurs, que l'intérêt de croire une choſe peut faire deſirer qu'elle ſoit véritable, mais n'ôte pas le droit ou la liberté d'en douter. Non, ſi c'eſt un intérêt qu'on peut aſſurer ſans dépoſer ſon doute, encore moins un intérêt factice, un intérêt faux. Plût à Dieu que vous n'euſſiez jamais vous-mêmes écouté celui de vos paſſions, qui devoit vous être ſi ſuſpect ! Il ne vous auroit

pas ſuggéré des doutes ſur le Chriſtianiſme, & ces doutes n'auroient pas réſiſté aux preuves les plus convaincantes ; mais s'il s'agit du plus réel, du plus grand, & tout à la fois du plus inévitable intérêt que l'homme puiſſe avoir, la ſageſſe, qui ne permet pas de le compromettre, doit fixer l'indéciſion de l'eſprit. Il faut nier ou croire, & l'un ou l'autre, avec certitude. Toutes les préſomptions de vérité ſont alors en faveur du parti le plus ſûr & de l'unique ſûr, qui eſt celui de l'affirmative. L'erreur eſt naturellement incompatible avec l'exercice d'une prudence ſi néceſſaire : il ſeroit indigne de Dieu, qu'en réduiſant l'homme à la néceſſité d'opter entre deux partis, il eût mis la vérité d'un côté & la ſûreté de l'autre. Si ces préſomptions ne ſont pas des preuves de la même nature que les démonſtrations directes de la vérité du Chriſtianiſme, elles leur applaniſſent les voies, & cependant elles confondent la perſévérance dans le doute & le déſeſpoir d'en ſortir. Ne dites pas enfin qu'on vous demande ce qui eſt au-deſſus de vos forces, de ne plus douter, & de croire. Nous le ſavons, N. T. C. F., & nous l'enſeignons : la Foi eſt un don ſurnaturel : mais vous l'avez reçu dans votre baptême ; vous l'avez exercé plus ou moins long-temps, par une adhéſion volontaire ; vous ne l'avez perdu que par votre faute ; il ne vous eſt pas impoſſible de le recouvrer : commencez par en écarter les obſtacles ; aimez & cherchez la vérité. C'eſt un préjugé pernicieux, accrédité par la nonchalance des uns, & par la malignité de quelques autres, que toutes les opinions de l'homme ſoient forcées. On eſt incrédule, ou l'on doute,

parce qu'on l'a voulu ; on trouvera l'Evangile vrai, quand on le voudra bien. Sa lumiere éclate aux yeux de l'Univers. Ouvrez-lui ceux de votre cœur ; élevez-les à Dieu, le Pere des lumieres, l'Auteur & le Conſommateur de la Foi : il n'eſt pas avare de ſes dons ; mais ce n'eſt pas trop que l'homme en connoiſſe le prix, qu'il ſente le beſoin qu'il en a, qu'il les deſire, & les obtienne par ſes prieres.

Exhortation à ceux qui prétendent être véritablement Incrédules.

Mais vous, qui vous vantez d'avoir franchi la barriere des doutes, & d'en être venus juſqu'à la perſuaſion, que l'Evangile eſt une fable, croirons-nous tout ce que vous dites de vous-mêmes ? le croirons-nous de tous ſans exception ? S'il nous étoit poſſible d'approfondir l'incrédulité de chacun de vous, peut-être trouverions-nous qu'elle n'eſt, dans la plupart, qu'une incrédulité de deſir & d'oſtentation : peut-être en eſt-il bien peu d'aſſez abandonnés par un juſte Jugement de Dieu, à leur ſens réprouvé, pour être devenus réellement & pleinement incrédules. Après tout, l'incrédulité de deſir & d'oſtentation a la même marche, & produit les mêmes effets que l'incrédulité de perſuaſion. Sans diſtinguer entre l'une & l'autre, nous vous demandons ſi votre haine pour le Chriſtianiſme eſt irréconciliable. Quoi ! vous ſeriez toujours inſenſibles à des caracteres de divinité, qui ont opéré dans le monde une ſi prodigieuſe révolution ? vous craindriez de paroître des eſprits foibles à la ſuite de tant de grands Hommes, Diſciples & Défenſeurs de l'Evangile ? vous renonceriez au lien ſacré qui unit les hommes enſemble, pour

faire avec les Incrédules, vos ſemblables, une claſſe d'hommes à part, où pour vous enfoncer dans une ſolitude, où chacun de vous rapportant tout à ſoi, ſépareroit ſes intérêts & ſes principes de ceux de tout le genre humain? Nous ne pouvons le croire : nous eſpérons pour vous de meilleures choſes & de plus conformes à votre ſalut : *Confidimus de vobis, dilectiſſimi, meliora, & viciniora ſaluti* (1). Et vous ſur-tout, Ecrivains incrédules, à la tête deſquels nous voyons avec douleur des hommes, dont les talents mieux employés n'en euſſent été que plus eſtimables, quelle eſt votre manie, & quel Démon vous l'a inſpirée? Parmi les Savants du premier ordre, & les rares génies qui ont illuſtré les ſiecles précédents, quels modeles avez-vous trouvés de votre acharnement contre la Religion? Eſt-ce en reſſuſcitant quelques Auteurs, dont les Ecrits obſcurs, quoique impies, ont été mépriſés dans leur ſiecle & par la poſtérité, que vous prétendez ſurpaſſer la gloire de vos prédéceſſeurs, dans la carriere des Lettres? Vous vous trompez. L'impiété a pu avoir une vogue paſſagere ; tôt ou tard elle ternira vos Ecrits. Et quand même, infectés de ce venin, ils ſe perpétueroient, avec un égal ſuccès, dans les races futures, quelle réputation perſonnelle vous y laiſſeront-ils? celle qui a ſuivi l'odieuſe mémoire des hommes comptés parmi les fléaux du genre humain? Conſolez, il en eſt temps, la Religion des outrages qu'elle a reçus de vous ; elle en triomphera ſans doute : des attaques plus fortes que les vôtres, ne renverſeroient pas l'ouvrage de Dieu :

(1) *Hebr.* 6, 9.

vous êtes plus intéreſſés qu'elle à l'éclatante réparation du ſcandale de vos Ecrits. Votre amour-propre ſe ſouleve contre l'idée du repentir & de la rétractation ; amour-propre inſenſé, qui place la gloire où elle n'eſt pas, & la honte où ſeroit la véritable gloire ! Mais vous avez une reſſource, qui manque à la plupart des hommes : l'eſſor de votre eſprit, plus pénétrant & plus exercé que le leur, peut vous élever plus facilement à la vérité ; il ne vous reſte que de l'aimer ſincérement. Nous le déſirons avec ardeur, & nous ne voulons pas en déſeſpérer.

Exhortation aux véritables Fideles.

POUR vous, N. T. C. F., qui conſervez le tréſor de la Foi, vous qui, dans ces jours nébuleux, êtes notre joie & notre couronne, rendez à la Religion de Jéſus-Chriſt tous les hommages que vous lui devez. Y croire, eſt un devoir de tous les temps ; témoigner hautement cette Foi, eſt le devoir particulier d'un temps où elle a de plus nombreux & de plus hardis contradicteurs : il eſt juſte alors que les vrais Chrétiens la dédommagent de ſes pertes par l'accroiſſement de leur zele. Et de qui une mere outragée par une partie de ſes enfants, attend-elle des conſolations, ſi ce n'eſt de ſes autres enfants qui la reſpectent toujours ? La piété filiale s'anime & redouble dans ceux-ci, à la vue de leurs freres dénaturés. Ne croyez pas être moins obligés à ſoutenir la cauſe de la Religion, parce que vous n'êtes, ni ſes Miniſtres, ni ſes Docteurs. La Religion, dans l'intégrité de ſon édifice, eſt le patrimoine commun des Fideles : tous y ont droit ; tous ſont chargés, mais en différentes manieres, de contribuer à ſa défenſe.

fenſe. La Religion, dans ſes fondements attaqués par l'incrédulité, intéreſſe encore plus directement tous les Fideles. Il n'eſt aucun de vous qui ne ſente les rapports eſſentiels de ſes plus chers intérêts avec ces vérités populaires, qu'il y a un Dieu & une Providence; que l'ame humaine eſt libre & immortelle; qu'il y a un Enfer & un Paradis; que l'Evangile de Jéſus-Chriſt eſt un Livre divin. Dans une pareille cauſe tout Chrétien, on l'a dit avant nous, eſt ſoldat. Ce genre de milice autoriſe même de ſimples Fideles, avec les précautions convenables, à réfuter publiquement l'incrédulité : ainſi l'on a vu, dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, des Chrétiens qui n'étoient pas initiés dans le ſaint miniſtere, combattre l'idolâtrie. Indépendamment des Ecrits publics, combien de ſervices les ſimples Fideles ne peuvent-ils pas rendre à la Religion, contre l'impiété? Dans leurs familles, par leur vigilance à éloigner la contagion de tous ceux qui les approchent & ſinguliérement de leurs enfants; dans le commerce du monde, par des converſations, où donnant eux-mêmes l'exemple du reſpect pour la Religion, ils répriment les diſcours licencieux & trop ordinaires des impies de nos jours. Il y a du moins deux engagements, envers la Religion, auſſi preſſants qu'ils l'aient jamais été, & dont perſonne ne peut ſe croire exempt; la priere, & une piété édifiante. Uniſſez-vous en eſprit, N. T. C. F., vous qui ſavez ce que peut le concert des voix gémiſſantes auprès de Dieu; uniſſez-vous, pour lui demander la conſervation de la Foi Chrétienne dans ce Royaume : c'eſt la Foi de Clovis, de Charlemagne, de ſaint Louis;

c'eſt celle de tous nos Rois : elle a toujours été celle de la nation. Elle a terraſſé, dans une ſi longue ſuite de ſiecles, les plus dangereuſes héréſies. Dieu permettroit-il qu'elle ſuccombât aux attaques de l'incrédulité ? Non, N. T. C. F. ; ſa protection, ſollicitée par le concours & la perſévérance des prieres, n'abandonnera pas ce Royaume. Faites révérer, par vos œuvres, la Religion qu'on oſe blaſphêmer. Dieu a mis entre vos mains cette preuve de ſa vérité, & cette réponſe aux objections de ſes ennemis. Forcez-les de convenir qu'une Religion qui perſuade des vertus ſi pures, n'eſt pas le fruit du menſonge. Ne laiſſez pas ſur votre piété des taches trop facilement apperçues, trop choquantes pour des yeux plus ſéveres encore que clairvoyants. L'une des injuſtices du monde, & ſur-tout de l'incrédulité, eſt d'imputer à la piété les défauts de ceux qui ſe déclarent pour elle : défendez-la de cette injuſtice, en lui épargnant dans vos perſonnes des reproches, dont elle n'eſt pas ſuſceptible dans elle-même. Les Incrédules ſont aujourd'hui pour vous, ce que les Idolâtres étoient pour les premiers Chrétiens, des ſurveillants inquiets, des cenſeurs inexorables, toujours prêts à conclure de vos mœurs contre votre Religion. Confondez leurs projets, & leur téméraire critique ; vous le devez à vous-mêmes, pour votre ſalut ; vous le devez à la Religion, pour ſa gloire. Ainſi vous accomplirez cette excellente leçon de ſaint Pierre aux Fideles de ſon temps : Que votre conduite ſoit irrépréhenſible parmi des hommes diſpoſés à vous décrier, afin que, témoins & admirateurs de vos bonnes œuvres, ils glo-

rifient le Dieu que vous ſervez. *Converſationem veſtram inter gentes habentes bonam, ut in eo quod detrectant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos conſiderantes, glorificent Deum.* 1 Petr. 2, 12.

Donné à Paris, au Couvent des Grands-Auguſtins, le 21 Novembre 1775.

✠ Ch. Ant. Card. de la Roche-Aymon, Archevêque-Duc de Reims, PRÉSIDENT.

† J. François, Archevêq. d'Auch.

† Dominique, Archevêq. de Rouen.

† Geor. Louis, P. P. Archevêq. de Bourges.

† Arthur-Richard, Archevêq. & Primat de Narbonne.

† Et. Ch. Archevêq. de Toulouſe.

† Ferdinand-Maximilien-Mériadec, Archevêq. de Bordeaux.

† Jean-de-Dieu-Raymond, Archevêq. d'Aix.

† Jean-Geor. Archevêq. de Vienne.

† J. M. Archevêq. d'Arles.

† P. J. C. Evêque de Bayeux.

† Gaſp. Alex. Evêq. Comte de Die.

† P. F. Xav. Evêq. & C. de Saint-Paul.

† P. A. B. Evêq. de Chartres.

† J. L. Evêq. de Meaux.

† J. Fel. Henr. Evêq. Comte de Lodeve.
† J. Bapt. Evêq. de Marſeille.
† J. de Graſſe, Evêq. d'Angers.
† Henri, Evêq. de Glandeve.
† J. B. Evêq. d'Auxerre.
† C. M. J. Evêq. de Troyes.
† Henri-Joſ. Claude, Evêq. de Soiſſons.
† Joſ. Fr. Evêq. Comte de Chalon.
† Ger. Evêq. de Saintes.
† Ch. Ant. Gab. Evêq. de Cominges.
† Louis-Jérôme, Evêq. de Siſteron.
† François, Evêque de Rennes.
† J. A. Evêq. de Mende.
† F. T. Evêq. de Mirepoix.
† Jér. Marie, Evêq. C. de Rodez.
† C. G. Evêq. Duc de Langres.
† J. B. C. M. Evêq. de Senez.
† Marie-Joſeph, Evêq. du Puy.

L'Abbé de Lanſac.
L'Abbé de Nicolay.
L'Abbé de Laſtic.
L'Abbé de Feitis de Saint-Capraiſe.

L'Abbé du Queylar.
L'Abbé de Bonteville.
L'Abbé de Villedon.
L'Abbé de Chauvigny de Blot.
L'Abbé de Barral.
L'Abbé de Gourcy.
L'Abbé de Saint-Pierre.
L'Abbé de Caſtellane.
L'Abbé de Rochemaure.
L'Abbé Marchand.
L'Abbé de Pontevez.
L'Abbé de Pierrevert.
L'Abbé de Bonneval.
L'Abbé de Mérinville.
L'Abbé de Lord.
L'Abbé de Keroulas.
L'Abbé de Grimaldi.
L'Abbé Moireton de Chabrillan.
L'Abbé de Gueydon.
L'Abbé de Cambon.
L'Abbé Piſani de la Gaude.
L'Abbé d'Agoult.
L'Abbé de Florence.

L'Abbé Frémont.
L'Abbé de Tilly.

L'Abbé de Vogüé, *ancien Agent, Promoteur.*
L'Abbé de Périgord, *Promoteur.*
L'Abbé de Maurous, *Secrétaire.*
L'Abbé de Séguiran, *Secrétaire.*

L'Abbé de la Rochefoucauld, *Agent.*
L'Abbé de Jarente, *Agent.*

CONDAMNATION

De plusieurs Livres contre la Religion.

LEs Archevêques & Evêques assemblés en 1765, considérant que, depuis plusieurs années, il se répandoit une multitude de Livres impies, dans lesquels on s'efforçoit d'effacer de l'esprit des Peuples, toute impression de Religion & de vertu, ont cru, comme Pasteurs & comme Citoyens, comme Evêques de l'Eglise de Dieu, & comme Membres de l'Etat, dont nous formons le premier Ordre, devoir élever la voix contre ces téméraires productions, & flétrir celles qu'une funeste célébrité, ou un plus haut dégré de perversité, rendroient plus dangereuses, par une condamnation qui en fît connoître le danger aux Fideles, & les prévînt contre le poison qu'elles renferment.

Mais comme depuis cette Condamnation il a paru dans ce Royaume un très-grand nombre d'Ouvrages pleins du même esprit, & infectés du même venin, comme il est certain même que plusieurs de ces productions nouvelles de l'impiété, sont encore plus condamnables que celles qui les ont précédées, soit en ce que l'Athéisme, ce système destructeur de toute Loi, de toute Société, s'y décele avec audace & sans déguisement; soit parce que l'impiété, devenue plus hardie, y déclame, avec une sorte de fureur, contre les Livres sacrés, contre nos Mysteres, contre les Saints de l'ancienne & de la nouvelle Loi, contre les Apôtres, & même contre la Personne adorable de Jésus-Christ.

Animés par les mêmes motifs que les Archevêques

& Evêques assemblés en 1765, & instruits comme eux par les exemples des hommes respectables qui nous ont précédés dans l'Episcopat, nous avons jugé convenable, après avoir adressé aux Peuples un Avertissement salutaire sur les avantages que la Religion procure aux hommes, & dont l'incrédulité tend à les priver, d'opposer aux efforts redoublés de l'impiété, une Condamnation semblable à celle qui a été prononcée par l'Assemblée de 1765; & à l'exemple de cette Assemblée, de faire tomber cette condamnation sur les Ouvrages les plus connus & les plus criminels, & qui ne contiennent pas seulement des propositions condamnables, mais qui ont pour objet, dans toutes leurs parties, d'attaquer la Religion, les principes des mœurs, & ceux qui servent de fondement à la Constitution des Etats.

A CES CAUSES, nous Cardinaux, Archevêques & Evêques députés du Clergé de France, & assemblés à Paris dans le Couvent des Grands-Augustins, après un mur examen, & le saint nom de Dieu invoqué, nous avons condamné & condamnons tous les Ouvrages qui ont été faits dans ces derniers temps contre la Religion Chrétienne, la regle des mœurs, les principes de l'obéissance qui est due au Souverain, & en particulier outre ceux dénommés dans la Condamnation de 1765, les Livres ayant pour titre : *Le Christianisme dévoilé*, *l'Antiquité dévoilée par ses usages*, *le Sermon des Cinquante*, *l'Examen important*, attribué, dans le Frontispice de ces Ouvrages, au Lord Bolingbrooke; *la Contagion Sacrée*, *l'Examen critique des anciens & nouveaux Apologistes du Christianisme*, *la Lettre de Thrasybule à Leucippe*, *le Système de la Nature*, *le Système Social*, *les Questions*

ſur l'Encyclopédie, de l'Homme, l'Hiſtoire Critique de la Vie de J. C., le Bon Sens, l'Hiſtoire Philoſophique & Politique du commerce & des établiſſements des Européens dans les deux Indes, &c. comme contenant des principes reſpectivement faux, injurieux à Dieu & à ſes auguſtes attributs, favoriſant ou enſeignant l'Athéiſme, pleins du poiſon du Matérialiſme, anéantiſſant la regle des mœurs, introduiſant la confuſion des vices & des vertus, capables d'altérer la paix des familles, d'éteindre les ſentiments qui les uniſſent, autoriſant toutes les paſſions & les déſordres de toute eſpece, tendant à inſpirer du mépris pour les Livres ſaints, à renverſer leur autorité, à dépouiller l'Egliſe du pouvoir qu'elle a reçu de J. C. & à décrier ſes Miniſtres, propres à révolter les Sujets contre leur Souverain, à fomenter les ſéditions & les troubles, deſtructifs de toute révélation, remplis de calomnies & d'outrages contre notre ſainte Loi & la Perſonne adorable de J. C. notre Sauveur, ſcandaleux, téméraires, impies, blaſphématoires, & auſſi offenſants pour la Majeſté Divine, que nuiſibles au bien des Empires & des Sociétés.

Et en conſéquence nous défendons, ſous les peines de droit, à tous les Fideles confiés à nos ſoins, de diſtribuer, lire, ou retenir leſdits Livres, ou autres de cette nature; les exhortant à ſe ſouvenir que cette défenſe *eſt moins une précaution ſalutaire, qu'un avertiſſement néceſſaire ſur un devoir eſſentiel de leur vocation, que celui qui aime le péril, y périra; & que c'eſt déja ſe rendre coupable de péché, que de ſe permettre, même par un ſimple motif de curioſité, des lectures capables d'éteindre la foi, de corrompre les mœurs & d'altérer la tranquillité de l'Etat.*

✠ Ch. Ant. Card. de la Roche-Aymon, Archevêque-Duc de Reims, PRÉSIDENT.
† J. François, Archevêq. d'Auch.
† Dominique, Archevêq. de Rouen.
† Geor. Louis, P. P. Archevêq. de Bourges.
† Arthur-Richard, Archevêq. & Primat de Narbonne.
† Et. Ch. Archevêq. de Toulouſe.
† Ferdinand-Maximilien-Mériadec, Arch. de Bordeaux.
† Jean-de-Dieu-Raymond, Archevêq. d'Aix.
† Jean-Geor. Archevêq. de Vienne.
† J. M. Archevêq. d'Arles.
† P. J. C. Evêque de Bayeux.
† Gaſp. Alex. Evêq. Comte de Die.
† P. F. Xav. Evêq. & C. de Saint-Paul.
† P. A. B. Evêq. de Chartres.
† J. L. Evêq. de Meaux.
† J. Fel. Henr. Evêq. Comte de Lodeve.
† J. Bapt. Evêq. de Marſeille.
† J. de Graſſe, Evêq. d'Angers.
† Henri, Evêq. de Glandeve.
† J. B. Evêq. d'Auxerre.
† C. M. J. Evêq. de Troyes.
† Henri-Joſ. Claude, Evêq. de Soiſſons.
† Joſ. Fr. Evêq. Comte de Chalon.
† Ger. Evêq. de Saintes.
† Ch. Ant. Gab. Evêq. de Cominges.
† Louis-Jérôme, Evêq. de Siſteron.
† François, Evêq. de Rennes.
† J. A. Evêq. de Mende.
† F. T. Evêq. de Mirepoix.
† Jér. Marie, Evêq. C. de Rodez.
† C. G. Evêq. Duc de Langres.
† J. B. C. M. Evêq. de Senez.
† Marie-Joſeph, Evêq. du Puy.

Case
Wing
folio
o.Z
144
.A1
v.8
no.108

THE NEWBERRY LIBRARY

De l'Imprimerie de G. DESPREZ, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques; 1775.